

Les politiques de la REDD+ dans les médias

Le cas du Cameroun

Djiegni Félicien Kengoum

Les politiques de la REDD+ dans les médias

Le cas du Cameroun

Djiegni Félicien Kengoum

Document de Travail 57

© 2011 Center for International Forestry Research
Tous droits réservés.

Photographies de couverture : Abdon Awono

Kengoum D. F. 2011 Les politiques de la REDD+ dans les médias : Le cas du Cameroun. Document de Travail 57.
CIFOR, Bogor, Indonesia

Traduction de : Kengoum D. F. 2010 REDD+ politics in the media: a case study from Cameroon. Working Paper 51.
CIFOR, Bogor, Indonesia.

CIFOR
Jl. CIFOR, Situ Gede
Bogor Barat 16115
Indonésie

T +62 (251) 8622-622
F +62 (251) 8622-100
E cifor@cgiar.org

www.cifor.cgiar.org

Les opinions exprimées dans cet ouvrage sont celles des auteurs. Elles ne représentent pas nécessairement celles des institutions dont les auteurs font partie ni des personnes ou institutions ayant financé la publication du présent ouvrage.

Sommaire

Remerciements	vi
Résumé exécutif	vii
Introduction	1
1 Comprendre le contexte médiatique camerounais	4
1.1 Les rapports mitigés des médias avec les pouvoirs étatiques au Cameroun	4
1.2 Les difficiles rapports du journalisme à la science	5
1.3 L'influence de l'argent sur le discours des médias au Cameroun : l'effet boomerang des mauvaises pratiques salariales	6
1.4 Les modes d'information du public Camerounais en matière de REDD+	7
2 Méthodologie	9
2.1 Choix des journaux et des articles	9
2.2 Le codage des articles	10
2.3 Choix des journalistes interviewés	11
3 Résultats	12
3.1 Niveau 1 : Les articles collectés : les variables descriptives	12
3.2 Niveau 2 : Les principaux sujets relatifs à la REDD+ abordés dans les articles	17
3.3 Niveau 3 : Les acteurs, discours et contre-discours sur la REDD+	19
4 Discussion	25
4.1 Les publications à l'épreuve des 3E+	25
4.2 L'illustre absence des acteurs étatiques dans les débats médiatiques sur la REDD+ : option stratégique ou méconnaissance du processus ?	28
4.3 Vers une approche ciblée de l'analyse des médias dans les pays d'Afrique centrale : les analyses de discours à venir	29
Conclusion	30
Bibliographie	31

Liste des tableaux et figures

Tableaux

1	Cours de communication dispensés à l'ESSTIC	6
2	Récapitulatif des articles collectés	12
3	Articles collectés par mot clé et par journal	13
4	Promoteurs et adversaires dans les deux cadres de perception	19
5	Instituts de recherche/groupes de réflexion/institutions d'éducation internationaux	20
6	ONG ou coalitions d'ONG environnementales nationales	20
7	Etat national et acteurs bureaucratiques nationaux	20
8	Individus	20
9	Instituts de recherche/groupes de réflexion/ institutions d'éducation nationaux	21
10	Organisations intergouvernementales	21

Figures

1	Répartition des articles par journal	12
2	Articles publiés par année et par journal	14
3	Niveau de positionnement des articles par année	15
4	Répartition des perceptions primaires par type	16
5	Répartition de la présence par thème dans le premier cadre de perception	17
6	Répartition des principaux acteurs dans le premier cadre de perception	19
7	Evolution de la perception de l'issue future de la REDD+	21
8	Positions des différentes catégories d'acteurs sur le devenir de la REDD+	22
9	Devenir de la REDD+ en fonction des grands thèmes discutés dans les médias	22
10	Considération des 3E+ par les articles	23
11	La perception des 3E+ par catégorie d'acteurs	24
12	Prise en compte des 3E+ selon les thèmes abordés	24

Liste des abréviations

3E+	Efficacité, efficacité, équité et co-bénéfices
ADEID	Action pour un développement équitable, intégré et durable
CCNUCC	Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques
CED	Centre pour l'environnement et le développement
CIFOR	Centre de recherche forestière internationale
CIRAD	Centre de coopération internationale en recherche agronomique
CNC	Conseil national de la communication
COMIFAC	Commission pour les forêts d'Afrique centrale
COMPON	Comparing Climate Change Policy Networks
COP	Conférence des parties à la CCNUCC
CRETES	Centre de recherche et d'études en économie et sondages
CRTV	Cameroon Radio and Television
DFID	Ministère britannique du développement international
DIDC	Département finlandais de coopération pour le développement international
ESSTIC	Ecole supérieure des sciences et technologies de l'information et de la communication
FAO	Organisation mondiale pour l'alimentation
GCS-REDD+	Global Comparative Study on REDD+
ICRAF	World Agroforestry Center
IDDDRI	Institut du développement durable et des relations internationales
IITA	International Institute for Tropical Agriculture
IRAD	Institut de recherche agronomique pour le développement
IRD	Institut pour la recherche et le développement
ONG	Organisation non gouvernementale
PFLN	Produits forestiers non ligneux
REDD+	Réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts et amélioration des stocks de carbone
REPAR	Réseau des parlementaires pour la gestion des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale, section du Cameroun
SNV	Société néerlandaise de développement
SOPECAM	Société de presse et d'édition du Cameroun
TV	Télévision
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature
UJC	Union des journalistes du Cameroun
UNFCCC	voir CCNUCC

Remerciements

Dans son étude globale comparative de la REDD+, le centre de recherche forestière internationale (CIFOR) analyse les politiques, les pratiques et les mises en œuvre et informe les diverses cibles des leçons apprises à une échelle nationale et internationale. Notre but est de générer des connaissances et des outils pratiques destinés à soutenir les efforts de réduction des émissions forestières de façon effective, efficiente et équitable tout en générant des co-bénéfices tels que la réduction de la pauvreté, et la conservation de la biodiversité. Cette étude sur les politiques de la REDD+ dans les médias est une composante méthodologique de l'étude globale comparative sur les politiques et processus REDD+ nationaux. Le cadre méthodologique a été préparé par Maria Brockhaus, Monica Di Gregorio et Sheila Wertz-Kanounnikoff.

Nous exprimons tout particulièrement notre reconnaissance à Jeffrey Broadbent, Clare Saunders, Stephan Price et les autres membres du projet COMPON (comparaison des réseaux politiques des changements climatiques) pour le développement et l'application d'une méthodologie du discours médiatique aux réponses nationales apportées face aux changements climatiques planétaires.

La réalisation du présent travail a été possible grâce à la contribution d'un ensemble de personnes auxquelles nous tenons à exprimer notre gratitude. Il s'agit de notamment de Maria Brockhaus pour sa disponibilité, ses encouragements et son écoute ; Jolien Schure pour la chaleureuse supervision de ce travail ; Monica Di Gregorio, pour la relecture et ses commentaires ; Denis Sonwa pour ses précieux avis et commentaires ; Edith Abilogo pour la relecture et les multiples facilités apportées ; Olufunso Somorin pour la relecture et ses avis ; Toute l'équipe de la composante 1 du GCS-REDD+ ; Séoud Ezedine Njimboke pour les collectes supplémentaires à *Cameroon Tribune* ; Les Directeurs de publication et les Webmasters des journaux retenus pour la collecte des articles ; Les journalistes qui se sont prêtés à l'exercice de l'interview ; ainsi que tous ceux dont l'intervention, à quelque niveau que ce soit, a permis ou facilité la réalisation de ce travail.

Nous remercions sincèrement les organisations suivantes pour leur soutien : l'Agence norvégienne de coopération pour le développement, l'Agence australienne d'aide au développement international, le Ministère britannique du développement international (DFID), la Commission européenne, le département finlandais de coopération pour le développement international (DIDC), la Fondation David et Lucile Packard, le Programme sur les forêts, l'Agence américaine pour le développement international et le service forêt du Département de l'agriculture des États-Unis.

Résumé exécutif

L'objectif de cette étude était d'identifier le discours issu des médias sur le sujet de la déforestation évitée au Cameroun, ses auteurs, et de comprendre l'évolution de ce discours, tout en identifiant les niveaux et centres d'intérêt pour pouvoir porter une appréciation sur l'évolution du processus de la REDD+ dans le pays. Il s'est agi ensuite de déterminer les réformes en discussion, tant sur le plan des processus de la REDD+ que sur un plan plus large, et d'identifier les principaux acteurs en présence, ainsi que les implications sur le plan des 3E+ des divers discours issus des médias camerounais. L'analyse est effectuée sur les contenus d'articles publiés de décembre 2005 à décembre 2009 dans trois journaux nationaux retenus sur des critères définis et après une rigoureuse sélection. Il s'agit du *Cameroon Tribune*, du *Le Messenger* et du journal *The Post*. Le premier est gouvernemental alors que les deux autres sont généralement perçus comme ayant un regard critique sur l'actualité. Une enquête auprès de 12 journalistes a également été effectuée pour mieux comprendre la perception que les hommes des médias ont de cette question. Les résultats sont présentés et analysés en prenant en compte le contexte médiatique camerounais. Un chapitre préliminaire fournit des éléments pour mieux comprendre le secteur médiatique et son influence sur les discussions au sujet des questions d'environnement et de développement au Cameroun.

Les recherches révèlent que sur les cinq années constituant la période de l'étude, seuls 14 articles traitent des questions relatives à la REDD+ dans les trois journaux retenus. On note cependant une courbe croissante d'une année à la suivante. Alors qu'aucun article n'a été publié en 2005 et en 2006, on a un article en 2007, quatre en 2008 et neuf en 2009, année de la COP 15 à Copenhague. Des 14 auteurs qui ont signé les articles, 11 sont des journalistes, un est universitaire et le dernier employé d'une organisation internationale. Les thématiques les plus soulevées sont les politiques et processus (7 articles), l'écologie forestière (4 articles) et les questions d'économie et de marchés, notamment ceux du carbone (2 articles).

Il ressort de l'étude qu'elle permet d'une part de mettre en évidence l'existence d'un faible niveau de discussion du sujet au niveau national, avec une présence relativement faible des principaux acteurs politiques dans les débats, tout au moins pour les médias étudiés. D'autre part, elle traduit un intérêt pour la prise en compte de l'équité comme facteur essentiel de succès de la REDD+ en Afrique centrale. Enfin, elle révèle la faiblesse de la couverture de la REDD+ et la nécessité de soutenir les acteurs, notamment étatiques, dans ce domaine, par l'approvisionnement en informations correspondant au niveau actuel d'évolution des discussions sur la question dans le contexte du Cameroun.

Introduction

Le concept de la réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts et à l'amélioration des stocks de carbone (REDD+) gagne de plus en plus en intérêt dans les discussions en matière de politiques de lutte contre le changement climatique, tant à l'échelle internationale que nationale. Malgré les discussions qui entourent le processus de la REDD+, beaucoup de points d'ombre demeurent. Ceci est dû au fait que les principaux groupes (gouvernement à l'échelle nationale, régionale et locale, les acteurs du secteur privé, les organisations non gouvernementales, les communautés locales tout comme les peuples indigènes) sont caractérisés par des perceptions différentes et parfois contradictoires du processus, en raison d'une mauvaise information. Toutes ces confusions qui règnent dans l'appréhension de la notion de la REDD+ poussent parfois les parties prenantes à espérer des résultats que l'on pourrait qualifier de surréalistes, qu'ils soient positifs ou négatifs. Ces confusions donnent également lieu à des comportements spéculatifs par certains acteurs, notamment les investisseurs, qui de façon générale, ont une connaissance très limitée du processus et des enjeux encore incertains posés par sa mise en place et son fonctionnement.

Cette étude constitue la composante 1 de l'étude globale comparative du Centre de recherche forestière internationale (CIFOR), visant à apporter à la communauté des décideurs et des divers acteurs impliqués dans le processus de la REDD+, les éclairages, analyses et outils nécessaires à la réalisation efficace et efficiente de la réduction des émissions de carbone, ainsi que des co-bénéfices tels que la réduction de la pauvreté et la conservation de la biodiversité (critères des 3E+). L'objectif de l'analyse du traitement de la REDD+ par les médias vise à identifier les principaux discours (et contre-discours) relatifs aux questions de REDD+. L'analyse médiatique donne une vue générale sur la façon dont s'exprime le débat sur la REDD+ dans un pays donné. Dans un contexte de débat sur la lutte contre les changements climatiques, les critères d'efficacité,

d'efficacité, d'équité et des bénéfices associés servent à évaluer les options proposées et les résultats attendus (Stern 2008). Ces critères sont les suivants :

Efficacité : Elle est définie par Angelsen (2008) comme la différence entre les émissions avec et sans REDD. Autrement dit, elle répond à la question de savoir si le mécanisme mis en place réussira à atteindre les objectifs fixés en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de renforcement des absorptions. Ce critère prend donc en compte des facteurs tels la gouvernance, la possibilité de contrôle de la porosité des mesures d'encadrement et l'additionnalité.

Efficience : En matière de REDD+, l'efficacité répond à la question de savoir si les bénéfices seront réalisés au coût le plus bas possible. Ce critère prend en compte les coûts liés aux investissements initiaux, tels que le renforcement des capacités, ceux relatifs à l'investissement, tels que la protection des espaces forestiers. Il faudra également considérer les dépenses d'opportunité que sont notamment le dédommagement des populations en raison des opportunités perdues du fait de la mise en œuvre du mécanisme. Enfin, il faudra régler les factures liées aux transactions.

Equité : La notion d'équité renvoie à la répartition des coûts et des bénéfices issus du mécanisme et de l'implication des parties prenantes à l'usage des terres (populations locales et autochtones) dans le processus de décision en matière de REDD+.

Co-bénéfices ou bénéfices associés : Il s'agit de l'au-delà de la question de la REDD+ qui ne doit pas se limiter à la simple réduction des émissions. Ainsi sont pris en compte d'autres aspects, tels la conservation des espaces forestiers, l'amélioration de la qualité de la gouvernance, la prise en compte des droits des peuples et groupes vulnérables, et l'amélioration de la capacité d'adaptation au changement climatique.

L'étude part de plusieurs postulats : le premier est celui selon lequel le contexte de gouvernance, les acteurs impliqués dans le processus, les contraintes intentionnelles et macroéconomiques sont des facteurs déterminants en ce qui concerne l'efficacité, l'efficience et l'équité dans le processus de la REDD+. Le deuxième stipule que les dynamiques liées au pouvoir, le niveau d'engagement et le renforcement des capacités constituent des déterminants du succès du processus de la REDD+. Enfin, il est entendu qu'un contexte marqué par l'inexistence d'institutions et de mécanismes propres à faciliter le processus peut constituer un obstacle au cadrage des incitations financières nécessaires à la lutte contre les changements climatiques par la réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts. Il ressort de ces postulats que la réalisation efficiente, efficace et équitable du processus de la REDD+ avec ses bénéfices associés tient à : une meilleure connaissance du contexte de gouvernance et en particulier de la relation qui existe entre les différents acteurs, des processus, du contexte national et de la stratégie nationale qui accompagnent la REDD+. Ensuite, il importe de formuler avec précision les options en matière de politiques de REDD+ à partir de la connaissance acquise de ce contexte.

Dès son origine en 2009, l'étude globale comparative sur la REDD+ a décidé d'examiner les stratégies et processus nationaux dans quatre pays : la Bolivie, le Brésil, le Cameroun et l'Indonésie. Les études menées au niveau national seront comparées, afin d'effectuer une synthèse des résultats à l'échelle internationale. La méthode consiste à :

1. établir un profil du pays en matière de REDD+ ;
2. évaluer la stratégie nationale de REDD+ ;
3. analyser le discours des médias sur le processus et enfin,
4. analyser les réseaux politiques et étudier les politiques.

L'analyse du discours des médias dans chaque pays nous permettra ainsi de répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les principaux médias qui débattent sur les questions relatives à la réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts ?

- Existe-t-il des programmes de radio spécifiques qui suivent les débats publics au sujet de la REDD ? Lesquels ?
- Quelle est la question de politique courante relative à la REDD qui est la plus discutée dans les principaux médias au Cameroun aujourd'hui ?
- A partir de l'expérience camerounaise, quels sujets en relation à la REDD sont le plus couverts par les médias et pourquoi ? Sont-ils liés aux aspects techniques de la REDD, à ses aspects économiques, politiques, scientifiques ou basés sur la justice environnementale ?
- Qui sont les principaux acteurs qui dirigent ces débats ?
- Comment les questions de la REDD+ ont-elles été intégrées dans les débats médiatiques au Cameroun ?
- Quelles sont les principaux événements de politique nationale qui constituent l'élément déclencheur des discussions sur la REDD+ dans les médias ?
- Quelles sont les principales sources d'information des médias en matière de REDD+ au Cameroun ?

Les discours sur le thème de la relation entre les arbres et les changements climatiques au Cameroun, particulièrement dans les médias, ne datent pas d'aujourd'hui. Il s'agit d'un débat de plus en plus intense qui prend sa véritable source au Cameroun dans le projet dit « Sahel Vert ». Ce projet des années 1980 visait la lutte contre la désertification dans la zone sahélienne du pays. Les journalistes entre autres lui ont immédiatement associé l'expression *reboisement* qui, sans être propre au Cameroun, deviendra alors le mot clé de tout discours sur la place des arbres dans la lutte contre le changement climatique. La préoccupation de la place des arbres dans la lutte contre les changements climatiques s'est ensuite portée vers le sud du pays. La communication sur le sujet a donc été le siège d'une évolution du vocabulaire médiatique, qui préfère et utilise depuis quelques années les mots *afforestation* et *reforestation*. Cette dynamique témoigne de l'importance croissante de la place que tient la *forêt* (afforestation, déforestation/reforestation) et non plus simplement le *bois* (Déboisement/Reboisement), dans la vie des populations, compte tenu de son impact désormais connu sur le climat. Il s'agit dès lors de voir non

plus l'arbre seul, mais « la forêt et au-delà »¹ et cela transparaît dans le discours des médias, traduisant la capacité de ces derniers à éclairer et à aider de façon prospective à la prise de décision.

On peut donc se demander quel est le discours qui ressort à la lecture des médias camerounais, dans un contexte international de débats sur l'insertion du concept de déforestation évitée dans un accord post-Kyoto.

L'étude procède par quatre chapitres organisés de la façon suivante :

- Présentation du contexte médiatique camerounais
- Méthodologie

- Résultats
- Discussion

L'étude débouche sur le constat de l'existence d'un débat encore limité sur la déforestation évitée dans les médias camerounais. Tous les acteurs des mécanismes de la REDD+ ne sont pas représentés dans ce discours médiatique et les questions débattues se limitent à des aspects bien précis et ne couvrent encore que très peu l'éventail des aspects de la question. Ceci peut s'expliquer par la nouveauté du sujet, le faible niveau d'avancement des discussions sur la REDD+ dans le contexte camerounais, et le caractère élitiste d'un débat encore sensible compte tenu des nombreux enjeux qu'il soulève.

1 CIFOR 2004 La forêt et au-delà. CIFOR, Bogor, Indonésie.

1. Comprendre le contexte médiatique Camerounais

La compréhension de l'analyse du discours des médias sur la REDD+ au Cameroun appelle au préalable une présentation du contexte médiatique camerounais avec ses contingences. Il s'agit de considérer les facteurs qui peuvent influencer la capacité des médias à discourir sur des sujets scientifiques comme la REDD+ et de mieux comprendre l'influence que les acteurs de l'arène de ce mécanisme dans le pays peuvent avoir sur les publications, et le retour qu'une information et un débat médiatique de qualité peuvent apporter sur les choix en matière de politiques forestières au Cameroun.

Le Cameroun, deuxième couvert forestier dans le bassin du Congo, est particulièrement concerné par la question de la REDD+. Des discussions ont été entamées sur ce sujet et le reflet de ces discussions dans les médias permet d'apprécier quelles en sont les parties prenantes et les discours principaux. Au Cameroun, le paysage médiatique est caractérisé par la parution régulière d'une quinzaine de journaux, dont le quotidien public et bilingue, *Cameroon Tribune*, qui présente la politique du gouvernement. Les principaux journaux privés sont plutôt perçus comme étant critiques à l'égard du gouvernement, qu'ils soient francophones (*Mutations, Le Messager, La Nouvelle Expression...*), ou anglophones (*The Herald ou The Post*). Cependant, il existe une autre catégorie de presse privée perçue comme étant proche du gouvernement (ex. *Anecdote*). Les principaux journaux régionaux sont *Ouest Echo* et *L'Œil du Sahel* (Nord). La quasi-totalité de la presse camerounaise est concentrée à Douala et Yaoundé, les deux principales villes du pays.

1.1 Les rapports mitigés des médias avec les pouvoirs étatiques au Cameroun

Le paysage médiatique camerounais a été caractérisé pendant plusieurs années par une crise de la presse

(Paquot et Abega 2000) marquée par des rapports difficiles avec le pouvoir étatique. Les médias camerounais ont toujours entretenu des rapports mitigés avec le pouvoir étatique, en place depuis 1982. Dans les années 80, les médias privés ont souhaité libéraliser le secteur de la communication avec l'aval de l'Etat et bénéficient de son soutien financier à travers une subvention annuelle. Cette relation, ombilicale à l'origine, est aujourd'hui couplée d'un conflit permanent qui dure depuis 1990 (Paquot et Abega 2000).

1.1.1 Les rapports conflictuels des médias avec les pouvoirs étatiques

On sait que les médias peuvent parfois influencer directement la politique et la gouvernance. Dans certains pays, la presse écrite a influencé et catalysé les aspirations dans les transitions démocratiques. Pourtant, si la presse constitue une source d'inspiration pour certaines questions essentielles en politique et en matière de gouvernance, les hommes politiques et les gouvernants soulignent, et c'est le cas au Cameroun, que c'est à eux, et non aux journalistes ou aux médias, qu'il appartient de déterminer le débat politique. La responsabilité politique leur incombe, puisqu'ils ont été élus, même s'ils ne sont pas toujours à la hauteur de leur tâche.

Dans son classement mondial de la liberté de la presse en 2010, Reporters sans frontières place le Cameroun au 129^{ème} rang parmi 178 pays. Les auteurs de ce classement considèrent que le Cameroun hésite entre répression et libéralisation et que les tabous restent encore inviolables (Le Coz 2008). Ainsi, il devient même difficile pour certaines personnes d'accepter d'intervenir dans certains organes de presse ouvertement considérés comme appartenant à l'opposition, de peur de voir leurs actions interprétées comme un soutien actif à l'opposition politique. Il en est de même de tout homme politique qui se

laisserait convaincre et tenter par une proposition, même pertinente, émanant d'un organe de presse autre que le quotidien national *Cameroon Tribune* (Dassie 2004).

1.1.2 La dépendance des médias vis-à-vis des pouvoirs étatiques

Depuis les années 90, le gouvernement camerounais a entrepris des aménagements pour donner à la presse et aux autres médias un environnement sain pour leur expression. Ainsi, la loi du 19 décembre 1990 sur la liberté sociale et celle du 4 janvier 1996 qui supprime la censure administrative et les décret et arrêté du Premier ministre, du 9 décembre 2002, créant une carte de presse, sont venus rehausser l'image ternie de la presse au Cameroun (Dassie 2004) et renforcer sa capacité à intégrer et influencer les prises de position et les choix politiques dans le pays. Par arrêté du 23 septembre 2002 du ministre de la Communication, le gouvernement a institué une commission nationale des demandes d'accès au bénéfice de l'aide publique à la communication privée. Cette aide comprend, notamment, une aide financière aux journaux et un volet formation des journalistes. Suite à cette décision, beaucoup d'organes de presse ont été et sont même encore créés dans la simple optique de bénéficier de cette subvention, dont le montant ne donne pas aux organes de presse concernés la couverture financière suffisante pour apporter à leurs journalistes les formations spécialisées qui leur seraient nécessaires.

Ces efforts du gouvernement camerounais, qui à l'origine visaient l'amélioration des conditions de travail des médias privés, semblent cependant avoir accru la dépendance de ces derniers vis-à-vis de l'Etat. Par exemple, la carte de presse, jusque-là délivrée directement au journaliste par le responsable de son organe de presse, est désormais attribuée par une commission de la délivrance de la carte, organe mixte et autonome d'autorégulation professionnelle. Ladite commission est placée sous l'autorité du ministre de la Communication.

1.2 Les difficiles rapports du journalisme à la science

Le journalisme scientifique au Cameroun connaît des difficultés d'ordre à la fois structurel et conjoncturel. Par conséquent, on peut s'interroger sur les

conséquences de l'absence de connaissance minimale des questions traitées par les journalistes pour la qualité des publications, et sur les moyens à déployer pour soutenir ce type de journalisme dans un contexte aussi mitigé que celui du Cameroun.

1.2.1 Le journalisme scientifique : parent pauvre de la communication au Cameroun

Les analyses médiatiques au Cameroun se sont très souvent concentrées sur les pages d'informations générales. C'est le cas jusque sur la toile de l'internet où il n'est pas possible d'identifier une seule étude ayant pour objectif d'évaluer le discours des médias sur les questions de foresterie et plus spécifiquement sur la problématique de la déforestation évitée. Or, limiter le journalisme ou l'espace médiatique aux pages d'informations générales nous semble bien préjudiciable, tant du point de vue de ceux qui produisent l'information que de ceux qui s'informent par la voie des médias, car les pages dites scientifiques devraient constituer un potentiel énorme. Pourtant, force est de constater que ce domaine du journalisme apparaît comme le parent pauvre de la communication au Cameroun.

Ce constat vient de ce que les journalistes camerounais ne disposent pas encore du savoir et du savoir-faire nécessaires à la production de reportages sur les questions de développement en général, et plus spécifiquement sur celles liées au sujet de la déforestation évitée.

Un regard rétrospectif vers la formation journalistique au Cameroun permet de constater, selon des sources de l'ESSTIC, que seule une promotion de cette prestigieuse école de journalisme en Afrique centrale s'est intéressée aux questions environnementales, notamment au domaine santé et environnement. Seule une formation minimale est dispensée dans ce domaine, comme en témoigne le Tableau 1.

Des efforts sont cependant faits au Cameroun pour donner au journalisme scientifique, notamment en matière environnementale, une chance de prospérer. C'est le cas notamment avec le projet « *Les médias parlent d'environnement* » qui a formé en 2009 une quarantaine de journalistes au traitement de l'information environnementale. Organisé par l'association Jeunesse pour l'environnement

Tableau 1. Cours de communication dispensés à l'ESSTIC

News Reporting	Theories of Mass Communication
Advertising	Organisational Communication
Semiology	Economics of the Media
Press Law	Television News Editing
News Editing	Management in Media
News Analysis	Communication Technology
Public Relations	Development Communication
Computer Editing	Television News Reporting
Mass Media History	Investigative Reporting
Radio News Reporting	Research Methodology

Source : Francis N. Wete (non daté)

en partenariat avec l'ESSTIC et l'Institut pour la recherche et le développement (IRD), le projet avait pour ambition de vulgariser l'information environnementale au sein des populations par le biais d'un renforcement des capacités des professionnels des médias. Le projet a ainsi lancé le « Prix Médias Environnement » récompensant les lions verts parmi tous les médias écrits et audiovisuels.

1.2.2 Le plan média des organisations non étatiques : un appui au journalisme scientifique

Les médias ont la charge du relais de l'information et assurent le plus souvent le plan média des institutions internationales, des organisations non gouvernementales et des autres organisations de la société civile. Le discours des médias, s'il a pour vocation d'informer, d'influencer le débat et parfois d'orienter les choix, reste encore fortement conditionné par les dossiers de presse que remettent aux journalistes les organisations dont ils assurent la publication des articles, travail pour lequel ils sont généralement rémunérés. Mais, la question de la capacité de ce discours à influencer les choix des options de la REDD+ au Cameroun dépasse le cadre de ce seul mécanisme. En effet, les hommes des médias se considèrent comme des acteurs de choix dans la vie politique du pays, mais ils restent encore tributaires de l'apport des experts d'organisations

scientifiques lorsqu'il s'agit des publications sur des sujets scientifiques comme la REDD+.

1.3 L'influence de l'argent sur le discours des médias au Cameroun : l'effet boomerang des mauvaises pratiques salariales

La situation matérielle de la presse écrite camerounaise est difficile. La plupart des journaux connaissent une situation financière précaire liée notamment au coût élevé du papier et de l'impression et à l'étroitesse du marché publicitaire. Les pratiques salariales des organes de presse privée sont dévalorisantes pour les journalistes de ce secteur. Le niveau des salaires varie énormément selon qu'ils appartiennent au quotidien public *Cameroon Tribune* ou à la presse privée (*Le Messenger, The Post...*). Les journalistes de la presse privée sont paupérisés. Beaucoup se trouvent dans une grande précarité et se lancent dans le marchandage des espaces, que ce soit dans la presse écrite ou audiovisuelle. Cette précarité dans les conditions de travail se retourne contre le journalisme de la presse privée en général et le journaliste lui-même en particulier. On observe à la lecture des colonnes de la presse que des publi-reportages tiennent parfois lieu d'articles de presse.

Ni la présence d'un Conseil national de la communication (CNC), ni celle de nombreuses structures d'autorégulation de la presse, telle que l'Union des Journalistes du Cameroun (UJC), ni même la liberté que la loi camerounaise laisse aux parties au contrat de travail du secteur privé de le négocier librement, ne réussissent jusqu'à présent à confédérer la presse camerounaise autour d'un idéal commun. Toutefois, la signature de la convention collective des secteurs de la communication en 2010 vient donner une lueur d'espoir de réforme des conditions de travail des journalistes au Cameroun, et notamment de ceux de la presse écrite.

Dans le cadre des débats sur le processus de la REDD+, il est à craindre que les mauvaises pratiques salariales n'en arrivent à influencer le contenu des publications, qui se verraient alors pilotées par des acteurs invisibles, aux intérêts obscurs et au bras long, et en viendraient à représenter les intérêts de ceux qui financent le discours politique officiel, ou des intérêts

particuliers, souvent contraires aux objectifs de la gestion durable des écosystèmes forestiers.

1.4 Les modes d'information du public Camerounais en matière de REDD+

L'information du public camerounais en matière de REDD est fortement tributaire du paysage médiatique. Composé de plusieurs instruments médiatiques tant écrits qu'audiovisuels et aujourd'hui numériques, le paysage médiatique camerounais connaît depuis quelques années d'énormes mutations qui vont dans le sens du rapprochement des publics cibles. Pourtant, l'information sur des sujets spécifiques et notamment scientifiques se retrouve généralement dans des cadres autres que les articles de la presse courante.

1.4.1 Les médias au Cameroun

La presse écrite

Les journaux spécialisés fournissent l'information en fonction de leur domaine de spécialisation. On notera par exemple que le Journal *La voix du Paysan* est spécialisé dans la publication d'informations destinées à un public prioritairement rural, alors que le journal *Bubinga*, aujourd'hui en perte de vitesse, est spécialisé dans les questions de foresterie. Le tirage quotidien des journaux sélectionnés peut également soulever des interrogations. Selon l'une de nos sources, le quotidien *Cameroon Tribune* tire près de 15 000 à 20 000 exemplaires par jour, sans compter les livraisons aux administrations et aux abonnés qui se chiffrent à près de 10 000 exemplaires, soit un tirage total d'environ 30 000 à 35 000 exemplaires. Le dernier recensement général de 2005 révèle que la population totale du Cameroun est d'environ 19 400 000 habitants, dont la moitié est âgée de moins de 18 ans. Il apparaît que cette moitié (9 700 000) n'a pas accès à la presse écrite et qu'environ 50 % des personnes comprises dans la deuxième moitié (4 850 000) vivent en zone rurale et ne disposent pas de moyens financiers pour s'acheter quotidiennement une copie du journal. Ceci nous donne un rapport d'une copie pour environ 139 habitants. C'est dire à quel point la presse camerounaise n'est pas accessible au grand public. Cette analyse sera encore moins reluisante si le même rapport est fait avec les deux autres organes de presse étudiés, qui tirent moins de la

moitié du total des exemplaires du quotidien national pris en exemple.

Les radios et télévisions

Jusqu'en 2010, la *radio environnement*, comme l'indique son nom, est le seul média audiovisuel du pays spécialisé dans les questions environnementales. De l'entretien avec son directeur des programmes, il ressort que les émissions durant lesquelles le sujet de la REDD+ a été évoqué ont été produites en marge de la Conférence de Copenhague en décembre 2009. Les invités de cette émission étaient des experts américains qui devaient se rendre à Copenhague pour défendre le processus. Les émissions radio et télédiffusées sur les questions environnementales au Cameroun sont généralement programmées à des heures de faible écoute, les feuilletons et les informations ayant la priorité à ces heures. Les médias audiovisuels disposent, pour la plupart en matinée, d'une rubrique destinée à la revue de la presse et beaucoup de camerounais se limitent aux commentaires faits sur les grands titres par les journalistes. Ces grands titres portent très rarement sur les questions spécifiques à l'environnement et n'en traitent que si des événements comme la COP sont en première place dans l'actualité.

Qu'en est-il de l'internet dans la communication sur la REDD+ ?

Désormais, l'internet tient une place de choix dans l'information au Cameroun, notamment dans les villes de Douala et de Yaoundé où son réseau est assez étendu et où la population réussit tant bien que mal à utiliser ce nouvel outil de communication. Ainsi, les blogs sur le sujet de la déforestation évitée et la REDD en particulier sont nombreux et il est difficile de les citer tous tant il y en a qui apparaissent et qui disparaissent au fil du temps. On peut constater toutefois que les blogs qui débattent de la REDD sont majoritairement les sites internet des organisations environnementales internationales et plus rarement nationales.

Le constat le plus saisissant à propos de ces blogs est que, contrairement à ce qui est observé dans les autres médias, le débat sur la REDD+ est très avancé et le processus est retourné dans tous les sens. De la présentation du nouveau mécanisme (intérêts en jeu, acteurs en place, sources potentielles de

financement...) à la critique de certains de ses aspects, les bloggeurs n'y vont pas de main morte et essaient le plus possible de multiplier le questionnement sur le sujet pour éclairer et apporter des avis pertinents sur les différents aspects discutés. La pertinence de ces avis et des arguments avancés varie d'un blog à un autre. On remarquera cependant que les débats sur la REDD+ dans le contexte spécifique du Cameroun restent très faibles, même dans ce type de média, les uns et les autres se focalisant davantage sur la question à l'échelle du Bassin du Congo.

La question de la capacité du discours à influencer le choix des options en matière de REDD+

Dans le cadre précis de la capacité des discours issus des médias à influencer les choix en matière de politiques forestières, les journalistes considèrent que les médias sont davantage des instruments entre

les mains des organismes et autres organisations internationales et que les productions reflètent les vues des « commanditaires de l'information ». Le discours du journaliste n'est donc pas toujours libre et suffisamment éclairé ; il est parfois aussi le fruit de la manipulation et de la machination. Si donc, les journalistes ne publient pas encore des articles d'opinion sur la question spécifique de la REDD+ au Cameroun, les discours, tels que commandités par les organismes internationaux et autres experts dans les médias, ne sont pas encore à même d'influencer les choix d'options en matière de politiques forestières. En effet, il ne semble pas encore exister de controverses, ni même de défis spécifiques clairement exprimés. De même, les discussions sont presque inexistantes et les discours se limitent encore, pour leur grande majorité, à la présentation du processus de la REDD+.

2. Méthodologie

Dans une perspective de comparabilité avec les autres pays impliqués dans le projet GCS (étude comparative globale) REDD+ du CIFOR, cette étude a bénéficié d'une mise en commun de la méthodologie lors d'une rencontre organisée du 5 au 7 janvier 2010 à Barcelone en Espagne, suivie d'une mise en commun des résultats lors d'une rencontre organisée du 27 avril au 1^{er} mai 2010 à Bogor en Indonésie².

2.1 Choix des journaux et des articles

L'étude a été expressément limitée aux publications de trois organes de presse.

2.1.1 Les organes de presse

Le choix des journaux a été fondé sur quatre critères : Le premier est relatif à la date de création. Celui-ci devait dater d'au moins cinq ans. Le second critère, qui porte sur le nombre d'exemplaires tirés par jour, a pour but de donner une idée de la pénétration du lectorat dans la population. Le troisième critère, qui fait état de la réputation de l'organe de presse éclaire sur la crédibilité accordée aux publications. Le quatrième et dernier critère est lié à la couverture d'une large variété d'idéologies et de positions dans le paysage politique camerounais.

2 La méthodologie employée pour cette analyse a été adaptée par Monica Di Gregorio du Development Studies Institute à la London School of Economics à partir du *Code book for the analysis of media frames in REDD articles* (Livre de code pour l'analyse des cadres médiatiques dans les articles sur la REDD) par Stephan Price (université de Kent) et Clare Saunders (université de Southampton) écrit en 2009 et appliqué dans un programme de recherche sur les changements climatiques, le projet COMON, dirigé par Jeffrey Broadbent (université du Minnesota). L'objectif à long terme de COMON est d'expliquer la variation des réponses nationales apportées face aux changements climatiques planétaires dans le cadre du régime international en création. Le projet examine les causes de cette variation sous l'angle des réseaux de discours et des interactions existant lors de l'élaboration des politiques entre les organisations concernées et les courtiers du savoir. Il collecte pour cela des informations empiriques permettant d'effectuer une analyse comparative rigoureuse. Le CIFOR prévoit de mettre à disposition des documents et des lignes directrices contenant des informations sur la méthodologie adaptée à partir de ce projet au début de 2011 sur le site www.ForestsClimateChange.org.

A l'issue de l'évaluation des organes de presse existants, trois journaux ont été retenus pour l'étude. Il s'agit de *Cameroon Tribune*, *Le Messenger* et *The Post*.

Cameroon Tribune

Créé en 1974, le quotidien *Cameroon Tribune* est considéré comme le journal étatique. Les publications qui en sont issues présentent les faits du point de vue de l'Etat. Selon des sources anonymes de l'imprimerie SOPECAM, ce journal est tiré à près de 15 000 à 20 000 exemplaires par jour, hormis les livraisons aux administrations et aux abonnés qui se chiffrent à près de 10 000 exemplaires. Il couvre l'étendue du territoire national (toutefois, les publications arrivent dans certaines régions avec un jour de retard). Bilingue, les articles de *Cameroon Tribune* sont publiés indistinctement dans les deux langues officielles que sont le français et l'anglais. Son siège social est à Yaoundé et son Directeur de publication se nomme Marie-Claire Nnana.

Après avoir achevé les consultations de toute la période concernée en numérique, il est apparu que certains articles avaient été oubliés. Ainsi, les articles d'opinion, autres que ceux des journalistes, n'étant pas mis en ligne. Il a donc fallu, pour les retrouver, effectuer un travail de fouille manuelle des archives physiques sur la période de l'étude. Pour s'assurer que le travail était complet, il a fallu mobiliser un étudiant formé à la thématique, pour assurer les fouilles complémentaires aux archives du journal.

Le Messenger

Quotidien créé en 1979, *Le Messenger* est considéré comme le principal journal de l'opposition au Cameroun. Ses articles sont publiés en français et la politique éditoriale est, au-delà de la communication classique, de relever et critiquer les insuffisances des vues et actions du gouvernement en place. Son Directeur de publication, Pius Njawe, déclare que son organe de presse s'attèle notamment à montrer que les pouvoirs en place auraient pu mieux faire dans chaque domaine de leurs interventions. Son siège social est à Douala.

Les statistiques du journal *Le Messenger* sont considérées comme une information stratégique et ne sont pas communiquées officiellement et sont par conséquent difficiles à vérifier. Selon une source fiable, le journal ferait un tirage minimum de près de 3 000 à 3 500 exemplaires par jour. Publié en langue française, il couvre le territoire national à près de 60 %, et sa distribution est assurée par Messapresse, l'unique entreprise de distribution de la presse écrite agréée du pays.

Les difficultés de la recherche au journal *Le Messenger* sont inhérentes à la numérisation des archives du journal qui ne date que d'octobre 2009 et fait l'objet d'une mise à jour progressive. La mise en ligne est actuellement faite sur <http://www.lemessenger.net> et seuls les articles publiés par des journalistes y sont postés. Sont donc exclues les publicités et autres annonces et articles d'opinion. Il a donc fallu parcourir les copies papier des journaux sur toute la période de l'étude pour collecter les informations dont nous avons besoin.

The Post

Créé en 1997, le journal *The Post* est considéré comme un journal qui reflète la vision des régions anglophone du Cameroun, à savoir le Nord-ouest et le Sud-ouest, ancien Cameroun Occidental. Le journal paraît deux fois par semaine, le lundi et le jeudi. D'après les déclarations de son directeur de publication, Charly Ndi Chia, le nombre d'exemplaires tiré est fonction de l'actualité, soit au minimum 3 000 et au maximum 4 500 exemplaires par jour, distribués par des moyens informels dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest et par Messapresse dans les autres régions du pays.

Le journal *The Post* est essentiellement publié en langue anglaise. La mise en ligne est assurée depuis 2005 et l'actuel site de cet organe de presse est <http://www.thepostwebedition.com>. Tous les articles publiés sont mis en ligne, hormis les publicités et autres annonces. La mise à jour des archives par rubrique est en cours et se fait progressivement.

2.1.2 Les articles

Il s'est agi ensuite de sélectionner des articles publiés en français et en anglais (les deux langues nationales du Cameroun) sur le site Web ou dans les copies électroniques ou papier des organes de presse retenus et relatifs à la déforestation évitée. Les articles

sélectionnés sont ceux que les organes de presse ont publiés sur le sujet de la REDD dans la période allant de décembre 2005 à décembre 2009. Les mots clés en français et en anglais utilisés pour la collecte des articles étaient les suivants :

- REDD
- Réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation/ Reduced emissions from deforestation and degradation.
- Déforestation évitée /avoided deforestation
- Emissions dues à la déforestation / Emissions from deforestation

La collecte des articles sur les sites web de *Cameroon Tribune* et du *Post* s'est faite successivement d'une page à l'autre, en allant successivement d'une rubrique à l'autre pour assurer une meilleure représentativité des articles. Ensuite, une confrontation avec les copies physiques (papier) a été menée dans les archives des journaux retenus à Yaoundé et à Douala pour éviter tout écart. Pour le journal *Le Messenger* dont le site est récent et pas encore mis à jour sur la période de l'étude, la collecte des données a été faite aux archives numériques tenues à la direction générale à Douala, et suivie d'une comparaison avec la version papier du journal.

2.2 Le codage des articles

Les articles collectés ont fait l'objet d'un codage à l'aide d'une base de données accès, préparée et fournie à cet effet. Conformément à la méthodologie, les données devaient être collectées à trois niveaux, constituant les niveaux de codage.

Le premier niveau de codage porte sur les variables descriptives, auxquelles vient s'ajouter l'attribution d'un code correspondant à la date de publication de l'article, au nombre de mots et à son titre. Il est également indiqué si l'article fait mention du mot clé rencontré de façon marginale, afin de savoir s'il y a lieu de procéder au codage de l'article pour pouvoir en tirer une information.

Le deuxième niveau de codage comporte un ensemble de variables d'analyse des perceptions (principales et secondaires) tirées des articles collectés. Ce niveau évalue les différents aspects sous lesquels la question est abordée (diagnostique, symptomatique,...), l'échelle

(nationale, internationale, locale, ...), et les grands thèmes (écologie, économie et marchés, politiques et processus...) et sous thèmes.

Le troisième niveau de codage apprécie la présence d'acteurs (différentes parties prenantes au débat selon que leurs avis sont convergents ou pas), leur catégorie d'appartenance (syndicat, individus, organisations non gouvernementales...) et leurs jugements sur la REDD (optimiste, pessimiste...). De même, leurs soucis majeurs relatifs aux résultats mesurés en 3E+ (efficacité, efficience, équité et bénéfices associés) sont collectés à ce niveau de codage. Enfin, cette catégorie prend en compte la liste des événements de protestation, et des événements politiques et identifie les principaux acteurs liés à la REDD qui sont mentionnés dans les articles.

2.3 Choix des journalistes interviewés

Les journalistes retenus pour les interviews devaient simplement appartenir à un organe de presse écrite ou audiovisuelle publique ou privée, être avertis et travailler dans le domaine de l'environnement.

Les interviews ont été réalisées dans la période allant de mars à juin 2010. Le questionnaire de l'interview a été établi selon la méthodologie donnée par les lignes directrices de la composante 1 de la GCS-REDD+, dans une perspective de comparabilité, en laissant une certaine marge de flexibilité pour tenir compte des spécificités de chaque pays.

Sur 24 journalistes effectivement rencontrés, seuls 12 ont accepté de se prêter à l'interview de façon formelle. Il s'agissait de quatre journalistes de radio et huit journalistes de la presse écrite.

Il importe de relever que la volonté des journalistes ayant requis l'anonymat a été respectée et que l'étude n'a pas divulgué les identités de ces derniers, même si elle s'est référée à leurs propos, conformément à l'accord de confidentialité.

3. Résultats

Les résultats de l'étude sont présentés selon les trois niveaux de codage dictés par la méthodologie, afin d'en faciliter la lecture. Le premier niveau présente les variables descriptives des articles, le deuxième décrit les principaux sujets abordés et le troisième révèle les acteurs, leurs discours et contre-discours sur les questions de REDD+.

3.1 Niveau 1 : Les articles collectés : les variables descriptives

Les articles

Un total de 14 articles publiés sur le sujet a été collecté à l'issue de la recherche par mots clés évoquée au chapitre précédent. Ils se déclinent dans les tableaux récapitulatifs présentés dans les pages suivantes. Le quotidien *Cameroon Tribune* a publié 10 articles sur les 14 collectés pendant la période de l'étude, alors que le *Messageur* et le journal *The Post* en publiaient respectivement trois et un au cours de la même période. La répartition en valeur absolue est présentée dans le Figure 1. Il convient de noter que seul un article a évoqué le mot clé de façon marginale, c'est-à-dire sans avoir la déforestation évitée pour sujet principal.

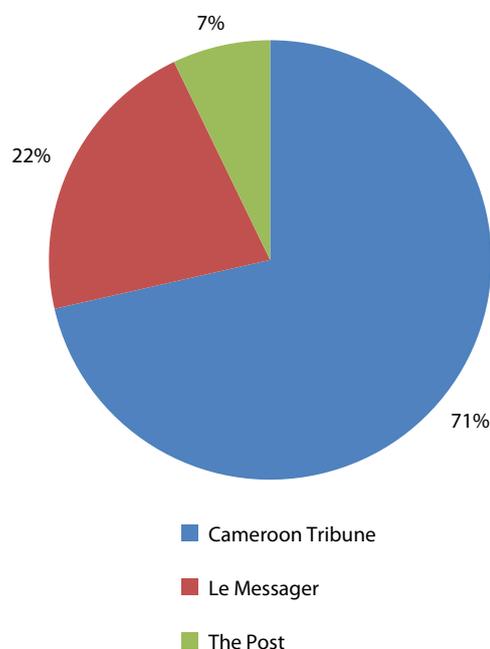


Figure 1. Répartition des articles par journal

Tableau 2. Récapitulatif des articles collectés

Code article	Nom du journal	Noms et prenom de l'auteur de l'article	Date et section de parution	Titre article
20091222CT1	Cameroon Tribune	Makon ma Pondi	22 déc. 2009 Dossier de la Rédaction	Réponses endogènes
20091218CT2	Cameroon Tribune	Pr Maurice Tsalefac	18 déc. 2009 Etranger	Pr. Maurice Tsalefac: "La classe politique doit prendre conscience des mutations de l'environnement"
20091218CT3	Cameroon Tribune	Lukong Pius Nyuylime	18 déc. 2009 Etranger	Cameroon's five practical steps
20091217CT4	Cameroon Tribune	Emmanuel Tataw	17 déc. 2009 Politique	President Paul Biya to Address Climate Change Summit Today

Code article	Nom du journal	Noms et prenom de l'auteur de l'article	Date et section de parution	Titre article
20091208CT5	Cameroon Tribune	Charles Le Grand Tchagneno	8 déc. 2009 Economie	Changements climatiques : le CED et Greenpeace proposent des alternatives
20091211CT6	Cameroon Tribune	Josiane R. Matia	11 déc. 2009 Politique	Changement climatique : l'Afrique veut parler d'une même voix.
20091111CT7	Cameroon Tribune	Emmanuel Etouke Ebouele	11 nov. 2009 Economie	La forêt, c'est la vie
20080425CT8	Cameroon Tribune	Lukong Pius Nyuylime	25 avr. 2008 Economie	Forest, Climate Change: Urgent Need to Readapt
20080424CT9	Cameroon Tribune	<i>Cameroon Tribune</i>	24 avr. 2008 Economie	Forêt : une journée pour penser l'avenir
20070612CT10	Cameroon Tribune	Cyrie Sendashonga	06 déc. 2007 Idées	Le concept « déforestation évitée » : une formule « gagnant-gagnant » pour l'Afrique centrale et la planète
20091001LM1	Le Messenger	Azap Ndongo	01 oct. 2009 Société/Environnement	Le défi de la société civile
20091204LM2	Le Messenger	Souley Onohiolo	04 déc. 2009 L'invité	"Il y a beaucoup d'enjeux pour la conférence de Copenhague"
20080423LM3	Le Messenger	Nadège Christelle Bowa	23 avril 2008 Société/Environnement	Comment faire avancer le débat sur les forêts et l'atténuation des changements climatiques en Afrique centrale
20081213TP1	The Post	Leocadia Bongben and Victorine Biy Yongka	13 déc. 2008	Echoes of promote: Forest village debate on challenges

Tableau 3. Articles collectés par mot clé et par journal

Mots clés	Journaux			Total par mot clé
	<i>Cameroon Tribune</i>	<i>Le Messenger</i>	<i>The Post</i>	
REDD	9	3	0	12
Réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation/ Reduced emissions from deforestation and degradation	0	0	0	0
Déforestation évitée /avoided deforestation	1	0	0	1
Emissions dues à la déforestation/ Emissions due to deforestation	0	0	1	1
TOTAL	10	3	1	14

Nous avons facilement repéré les articles sur le sujet grâce à l'abréviation REDD+, qui nous a guidés vers 12 articles sur le total de 14 articles collectés. La REDD+ apparaît pour la première fois dans le discours de la presse camerounaise à travers le journal *Cameroon Tribune* dans un article publié par Cyrie Sendshonga sous le titre : « Le concept « déforestation évitée » : une formule « gagnant-gagnant » pour l'Afrique centrale et la planète », en prélude à la première journée de la forêt le 8 décembre de la même année. Il réapparaît pour la dernière fois sur la période de l'étude dans un article publié par Makon Ma Pondi dans le même organe de presse, le 22 décembre 2009 sous le titre : « Réponses endogènes ».

Bien qu'il ne s'agisse pas de journaux spécialisés tels *Bubinga* (spécialisé forêts) ou *La voix du paysan* (spécialisé monde rural), les journaux sélectionnés ont généralement une page/rubrique « environnement & santé » et sont les journaux les plus diffusés sur le territoire national. Le premier constat saisissant est que certains journaux de l'échantillon (*Cameroon Tribune*) choisi ne disposent pas de rubrique « environnement ». On peut dès lors se poser la question de savoir s'il s'agit d'un choix ou d'une simple négligence. Ceci n'entache cependant en rien la valeur des articles. Ensuite, les articles recensés sont publiés dans des rubriques différentes du même journal. On aura notamment, s'agissant de *Cameroon Tribune*, Le Dossier de la Rédaction (1 article),

Etranger (2 articles), Politique (2 Articles), Economie (4 articles). Dans le quotidien *Le Messenger*, les articles se partagent entre la rubrique Société/Environnement (2 articles) et la rubrique « Idées » (1 article).

Cette ambivalence dans le choix de la section de parution pourrait être inhérente à une question fondamentale que doivent se poser les journalistes : le champ des mécanismes REDD+ se limitera-t-il à la forêt ou sera-t-il étendu aux autres secteurs connexes que sont l'agriculture, la politique, l'économie ou les autres utilisations des terres ? (Baker et McKenzie 2009).

Tel qu'il apparaît dans la Figure 2, sur l'ensemble des articles, neuf sont publiés en 2009, quatre en 2008 et un seul en 2007. Aucun article n'est publié sur le sujet en décembre 2005, ni tout au long de l'année 2006. Cette répartition des publications traduit l'intérêt croissant qu'ont manifesté les médias à la REDD+ à partir de l'année 2007.

Les auteurs et acteurs des débats médiatiques camerounais relatifs à la REDD+ perçoivent la question à une échelle internationale dans 10 articles, tandis que trois d'entre eux tentent d'envisager la question dans une perspective nationale. Les débats sont totalement absents à l'échelle infranationale ou locale, le dernier article ne faisant pas référence à l'échelle.

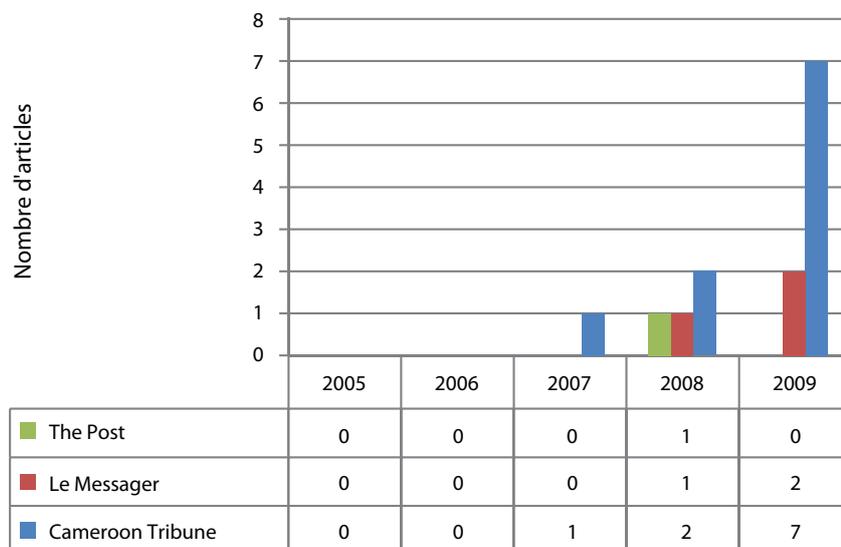


Figure 2. Articles publiés par année et par journal

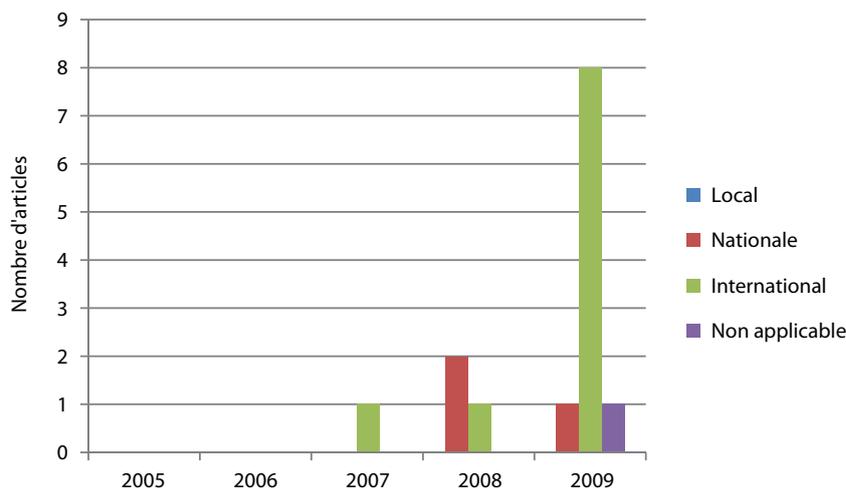


Figure 3. Niveau de positionnement des articles par année

A l'apparition des discussions sur la REDD+ dans les médias camerounais en 2007, le seul article publié perçoit la question à l'échelle internationale. Les débats à l'échelle nationale ne font leur apparition qu'en 2008 dans un article intitulé «Forêt : une journée pour penser l'avenir» publié par le quotidien *Cameroon Tribune*. Cette apparition restera limitée jusqu'en décembre 2009, lorsque les débats s'affirmeront à l'international en réponse aux discussions en préparation, puis en cours sur les décisions à prendre à l'issue de la rencontre de Copenhague. On peut constater que, dans une très grande majorité des cas, les publications viennent en prélude, pendant et après un événement national ou international. La rencontre de Copenhague est celle qui aura fait couler le plus d'encre sur le sujet des processus de la REDD dans la presse camerounaise. La récurrence des articles sur la question dans la période allant du 11 novembre à la fin décembre 2009, laisse penser que la presse ne s'intéresse pas particulièrement à la question des mécanismes de la REDD+, mais se contente de saisir l'opportunité de l'événement pour faire des « papiers »³ sur le sujet. En effet, il apparaît que les constats et observations issus de Bali relativement à l'insertion des forêts dans une convention climatique post-Kyoto n'avaient pas, en leur temps, fait réagir la presse camerounaise de façon aussi significative.

Les événements liés au processus de la REDD+ au Cameroun

Un certain nombre d'événements sont évoqués dans les médias relativement à la REDD+. On note

3 Formule utilisée au Cameroun pour désigner un article de journal.

cependant qu'aucun événement de protestation n'est présent dans les articles collectés.

Les événements nationaux

Les première et deuxième « Forest Day » de Yaoundé, tenues respectivement en 2008 et 2009 qui constituent un cadre de rencontre des différentes parties prenantes à la gestion des questions forestières au Cameroun, sont évoquées quatre fois. A ces journées vient s'ajouter en 2009 la création par le chef de l'Etat camerounais, Paul Biya, d'un observatoire national des changements climatiques.

Les événements internationaux

Il s'agit essentiellement des rencontres de la CCNUCC tenues à Bali en 2007 (COP 13), et à Copenhague (COP 15) du 7 au 18 décembre 2009. A Bali, il s'agissait de discuter d'un nouveau pacte sur le climat et d'inviter les nations à des actions significatives en faveur de la lutte contre les changements climatiques. Quant à Copenhague, les discours étaient orientés vers la nécessité de donner à la REDD une place prépondérante dans l'accord post-Kyoto, l'importance de la position commune de l'Afrique et la place du financement du processus. Les sommets de Ouagadougou sur le développement durable et la rencontre des gouvernements africains d'Addis Abeba en octobre 2009 ayant pour objectif d'adopter la position commune des pays africains dans le cadre des discussions de la COP 15, sont simplement évoqués à titre de rappel. A ces événements viennent s'ajouter les sorties du président de la République à l'occasion des événements internationaux où les questions environnementales sont évoquées.

Une observation des événements, nationaux et internationaux en relation avec la courbe des publications des articles par année, montre bien que le discours des médias sur la REDD+ au Cameroun s'intensifie. Il prend sa source avec la COP 13 à Bali en 2007 et atteint une pointe avec celle de Copenhague en décembre 2009.

Les auteurs des articles

D'après le tableau 1, les auteurs des articles sélectionnés sont en majorité des journalistes (10 sur les 14 auteurs que nous avons rencontrés pendant cette étude)⁴, mais il y a aussi un enseignant d'université⁵ et la représentante régionale du Centre de recherche forestière internationale (CIFOR).⁶

Les journalistes interviewés

Les journalistes ayant accepté d'être mentionnés à l'issue des échanges sont les suivants :

- M. Beaugas Orain Njoyoum, journaliste au quotidien « Le Jour », ancien pigiste au journal Bubinga du CED
- M. Yaouba Djaligue, coordonnateur de la rédaction du journal « Le Financier d'Afrique », ancien de *Cameroon Tribune* et du CED
- Mme Marie Pauline Voufo, Journaliste à « La Voix du Paysan », journal spécialisé dans la promotion de l'agriculture et ayant pour public cible les paysans
- M. Willy Aristide Wandji, Journaliste et rédacteur en chef de « Radio Environnement » de l'UICN Cameroun

- M. Christophe Mvondo, journaliste au journal « La Nouvelle Expression »
- M. Léger Ntiga, journaliste et Rédacteur en chef adjoint N° 1 au quotidien « Mutations »
- Mme Bertille Mone, journaliste à « New TV », lauréate du « Prix médias environnement »
- M. Makon Ma Pondi, journaliste à « *Cameroon Tribune* », éditorialiste

Les journalistes rencontrés ont déclaré publier régulièrement sur les questions de déforestation, d'exploitation illégale des ressources naturelles, de développement durable et de changements climatiques et disent connaître dans une certaine mesure le processus de la REDD+.

Le journaliste ayant connu le sujet de la REDD+ depuis le plus longtemps déclare en avoir entendu parler en 2007 à la conférence de Bali, soit deux ans après que le mécanisme a vu le jour. 50 % des journalistes interviewés découvrent le processus de la REDD+ en 2008 et l'autre moitié en 2009. Dans la totalité des cas, la prise de contact avec le sujet à été provoquée par un événement national ou international (Forest Day du CIFOR ou Conférence des Parties de Copenhague). De certains avis, notamment de celui du rédacteur en chef de la Radio Environnement de l'UICN, les journalistes ont à leur disposition « des techniciens de l'environnement, (...) des spécialistes REDD qui peuvent en parler. ».

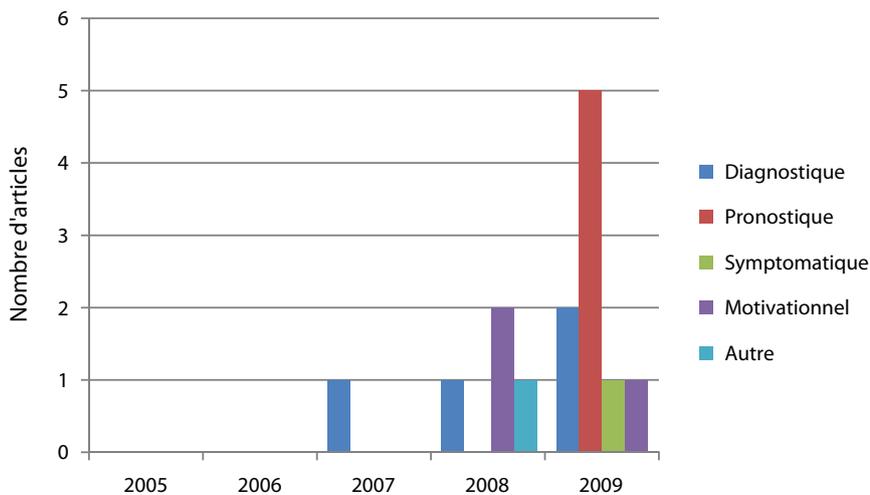


Figure 4. Répartition des perceptions primaires par type

4 Un des articles était signé du nom du journal (*Cameroon Tribune*).
 5 Le Professeur Maurice Tsalefac de l'Université de Yaoundé I.
 6 Mme Cyrie Sendashonga.

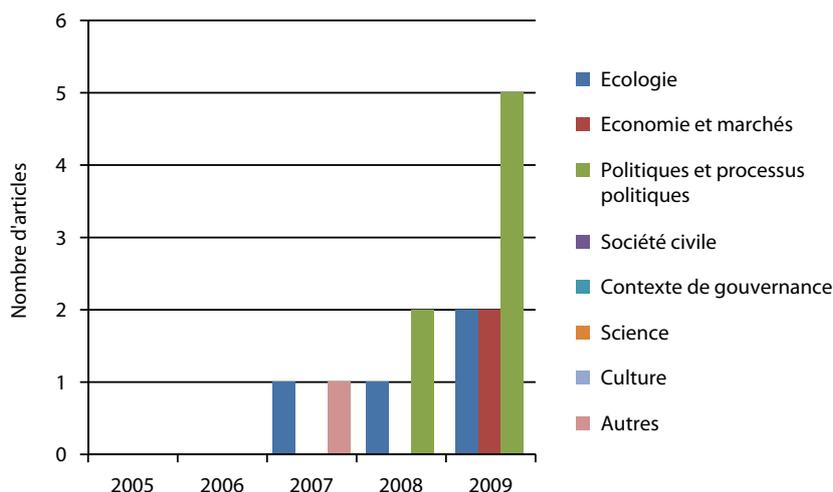


Figure 5. Répartition de la présence par thème dans le premier cadre de perception

50 % des journalistes consultés voient dans le mécanisme un moyen de financement et de subvention des pays en développement qui souffrent des changements climatiques, tandis que l'autre moitié l'identifie simplement à un mécanisme de lutte contre le réchauffement.

3.2 Niveau 2 : Les principaux sujets relatifs à la REDD+ abordés dans les articles

Seuls quatre des articles collectés disposent d'un second cadre de perception de la question de la réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts. En d'autres termes, ces quatre articles seulement présentent le sujet en fonction de plus d'un point de vue.

En ce qui concerne le premier cadre de perception, cinq des articles publiés sur le sujet sont pronostiques, c'est-à-dire qu'ils présentent une ou des formulations de problèmes ou encore un plan d'attaque ou les stratégies à mettre en place pour faire face à une difficulté donnée. On notera que quatre sont diagnostiques, c'est-à-dire qu'ils essaient d'identifier l'origine d'un problème lié à la REDD+. Trois des publications sont motivationnelles, c'est-à-dire qu'elles vont au-delà de la question (ses causes et ses conséquences), pour s'intéresser à d'autres aspects, notamment motivationnels et moraux, qui doivent inciter les divers acteurs à se sentir concerné par

le processus. Enfin, un seul des articles collectés est symptomatique ; il décrit les raisons et les conséquences de la réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts.

Invitée au journal *Le Messager*, la coordinatrice régionale Afrique centrale du CIFOR répondait à la question de savoir quels étaient les positions et débats existants en Afrique centrale concernant la lutte contre les changements climatiques en disant que :

« ...L'Afrique centrale...soutient l'inclusion du mécanisme REDD dans le nouveau régime international sur le climat qui succèdera au protocole de Kyoto...L'Afrique centrale souhaite des financements consistants et adéquats pour le renforcement des capacités pour pouvoir participer pleinement, effectivement et efficacement dans les marchés du carbone et pouvoir mettre en œuvre des programmes d'adaptation au changement climatique ... »

D'après l'institut du développement durable et des relations internationales (IDDRI), en Afrique centrale et plus particulièrement dans le Bassin du Congo, les questions des politiques forestières ont été assez stables. En effet, depuis la période coloniale, la problématique est restée sectorielle et dominée par l'exploitation forestière et ses corollaires (Karsenty *et al.* 2008). Aujourd'hui, plusieurs autres domaines sont pris en compte et influencent les politiques en matière de foresterie.

Il apparaît en considérant la répartition des articles par thème que 4 de ceux-ci se rapportent à l'écologie forestière. La moitié s'intéresse à la conservation des écosystèmes forestiers tandis que les deux quarts restants portent respectivement sur la déforestation et l'amélioration des stocks de carbone. Ces publications constatent l'importance de la richesse forestière du Cameroun du point de vue de sa superficie et de sa biodiversité et le rôle considérable qu'elle pourrait jouer dans la lutte contre les changements climatiques. Les arbres sont présentés comme une ressource particulièrement importante pour la séquestration de CO₂ et l'impact de la libération de ce carbone dans l'atmosphère par le processus de la déforestation est souligné. Sont également mentionnés les écosystèmes en danger (forêts et mangroves), les causes majeures de la déforestation et de la dégradation de ces espaces. Si les causes de la déforestation et de la dégradation évoquées sont différentes selon que l'on se trouve dans les zones forestières ou dans les zones de mangroves, dans les deux cas, elles sont identifiées comme étant d'origine anthropique. Il s'agit entre autres de l'exploitation forestière (aussi bien légale qu'illégale), de la reconversion des terres pour l'agriculture (avec une mention particulière de l'agriculture itinérante sur brûlis) et de l'explosion démographique.

Les articles relèvent que les forêts dans les régions du Centre, du Sud et de l'Est du pays sont les plus menacées. Quant aux mangroves, elles subissent également des menaces, car les activités humaines s'accroissent dans ces zones écologiques, particulièrement dans la région du littoral dans les environs de la ville de Douala.

La moitié des articles soit sept d'entre eux, s'intéressent au domaine des politiques et des processus politiques. Parmi ceux-ci, deux abordent les organisations et les débats politiques. Cinq articles portent spécifiquement sur les questions de consultation des parties prenantes. Ils couvrent notamment la question de l'insertion et de la participation de toutes les parties prenantes dans les discussions relatives aux politiques, dont notamment les politiques de REDD+, ou encore les rencontres qu'organisent les organisations internationales pour discuter des questions politiques relatives au changement climatique, avec pour objectif d'influencer les opinions ou les politiques publiques nationales des pays concernés. Les attentes en

direction des pouvoirs étatiques au Cameroun sont tournées vers une redéfinition de la notion de forêt, assortie d'un plaidoyer pour l'intégration de la REDD+ dans un accord post-Kyoto. Etant donné que les réformes politiques en cours dans divers départements ministériels vont certainement influencer les discussions au sujet des processus de la REDD+ même si elles n'y sont pas directement liées, il est frappant que le discours étudié les ait tout simplement ignorées. Ce silence pourrait être interprété comme un déni de l'impact de ces réformes politiques sur le processus de la REDD+ à venir.

Seuls deux articles collectés renvoient aux préoccupations relatives à l'économie et aux marchés. Ces articles s'intéressent tous aux mécanismes et processus de financement de la lutte contre les changements climatiques par la voie de la réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts. Les débats sont orientés vers le commerce du carbone forestier et le financement du mécanisme de la REDD+ qui suscitent encore des interrogations. Les attentes sont tournées vers les financements en provenance des pays développés. Le principe évoqué à ce sujet est celui des responsabilités communes mais différenciées dans la lutte contre le changement climatique. Selon ce principe, les pays développés paient les pays en développement pour les efforts que ces derniers consentent dans la conservation de leurs écosystèmes forestiers, dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques. Outre la question de l'origine des fonds nécessaires pour supporter le processus de la REDD+, se pose aussi la question de la substantialité de ces fonds. En effet, si les financements pourvus ne sont pas à la hauteur des intérêts en jeu, le marché n'aura d'autre intérêt et ne sera qu'un instrument permettant de continuer d'asseoir l'hégémonie des pays du Nord sur ceux du Sud, une nouvelle forme de néocolonialisme à laquelle les pays africains doivent prendre garde. A défaut de financement, il serait préférable et plus profitable pour les économies africaines de préserver leurs richesses de l'action (économique, politique...) des « prédateurs » du Nord.

Les questions relatives au contexte de gouvernance, à la société civile, à la science, la culture et divers autres thèmes liés aux questions forestières n'apparaissent qu'en filigrane dans les articles collectés.

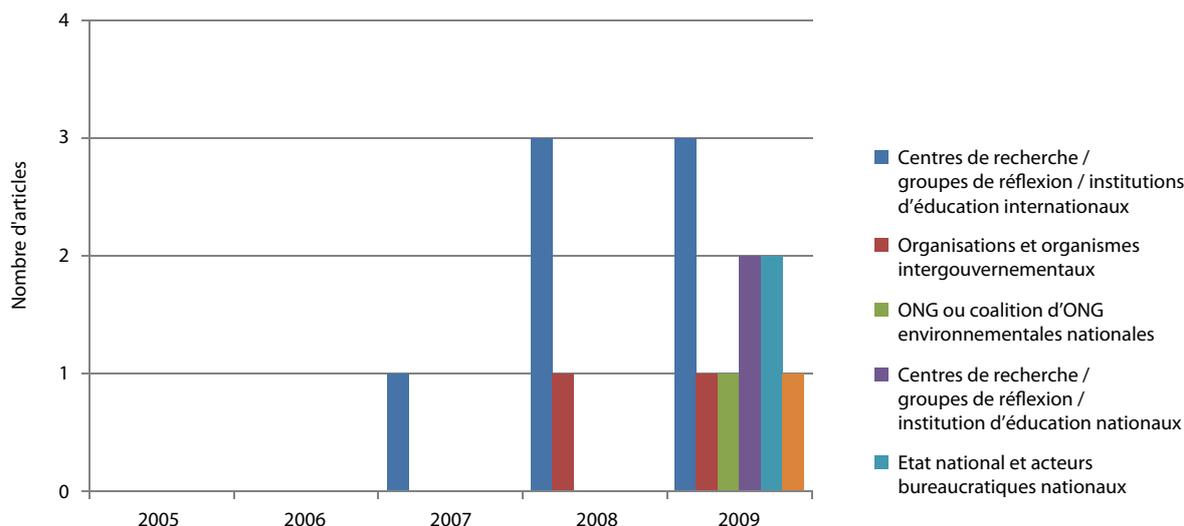


Figure 6. Répartition des principaux acteurs dans le premier cadre de perception

3.3 Niveau 3 : Les acteurs, discours et contre-discours sur la REDD+

Ce niveau de la méthodologie identifie les personnes promotrices de la REDD+, c'est-à-dire qui défendent une idéologie spécifique dans le contexte du débat sur la REDD+ au Cameroun. La première observation est que seuls cinq des articles collectés identifient des acteurs au niveau de leur perception secondaire du sujet, tandis que tous en identifient dans le cadre primaire de perception.

Les institutions sont regroupées en cinq catégories (Figure 6). Dans le premier cadre de perception, on note la forte présence du groupe constitué par

les instituts de recherche, les groupes de réflexion et les institutions d'éducation internationaux, qui représentent 42,8 % des acteurs et apparaissent dans sept articles sur le total de ceux collectés (Figure 6). Les catégories formées par les organisations intergouvernementales et organismes assimilés, l'Etat national et les acteurs de la bureaucratie, et les centres de recherches, groupes de réflexion et institutions d'éducation nationales représentent chacune en moyenne 14,2 % des acteurs totaux identifiés et sont mentionnés dans deux publications chacun. Les ONG nationales et les individus ne comptent respectivement que pour 7,1 % en moyenne de l'ensemble des acteurs du premier cadre de perception et un seul article fait mention de ces derniers.

Tableau 4. Promoteurs et adversaires dans les deux cadres de perception

Désignation des acteurs	Promoteur F1	Adversaire F1	Promoteur F2	Adversaire F2
ONG ou coalition d'ONG environnementales nationales	1	0	0	0
Individus	1	0	0	0
Organisations et organismes intergouvernementaux	2	0	3	0
Centres de recherche /groupes de réflexion/ institutions d'éducation internationaux	6	0	0	0
Etat national et acteurs bureaucratiques nationaux	2	0	0	0
Centres de recherche /groupes de réflexion/ institution d'éducation nationaux	2	0	1	0

Le Tableau 4 présente la fréquence de parution des acteurs dans les articles.

L'observation évidente qui peut être faite est celle de la totale absence d'adversaires, tant dans la perception primaire que dans la seconde perception de la question des processus de la REDD par les médias. Autrement dit, il n'apparaît aucunement dans les articles collectés des échanges qui marquent des divergences d'idées entre acteurs relevés ou auteurs.

La répartition des acteurs par sous-rubrique selon leur fréquence de parution dans les articles collectés est donnée dans le Tableau 5.

Tableau 5. Instituts de recherche/groupes de réflexion/institutions d'éducation internationaux

Désignation	Fréquence sur 14 articles
CIFOR	6
SNV	1
ICRAF	1
FAO	1
CIRAD	1
Greenpeace	1

On peut observer une forte présence du Centre de recherche forestière internationale qui dénote la place prépondérante qu'occupe cette institution de recherche dans les débats relatifs au processus de la REDD au Cameroun. Les autres institutions sont largement moins citées.

Tableau 6. ONG ou coalitions d'ONG environnementales nationales

Désignation	Fréquence sur 14 articles
CED	1
ADEID	1

Les ONG environnementales nationales sont très faiblement représentées dans les médias, puisqu'elles ne donnent lieu qu'à deux références, dénotant la place encore faible qu'elles occupent dans les discussions sur le sujet du processus de la REDD+. Les ONG sont essentiellement nationales

et animées par des nationaux. Il s'agit du Centre pour l'environnement et le développement (CED) et de l'organisation Action pour un développement équitable, intégré et durable (ADEID).

Tableau 7. Etat national et acteurs bureaucratiques nationaux

Désignation	Fréquence sur 14 articles
Président de la République/ Chefs d'Etat	3
Ministre des Forêts et de la Faune	2
Secretary General of the Ministry of Forestry and Wildlife	1
Parlementaires	1
Elus locaux	1

Le président de la République est l'acteur étatique le plus cité par les médias, suivi par le ministre camerounais en charge des forêts et de la faune.

Tableau 8. Individus

Désignation	Fréquence sur 14 articles
Cyrie Sendashonga	5
Guillaume Lescuyer	1
Emmanuel Bizot	1
Michel Takam	1
Makon Ma Pondi	1
Maurice Tsalefac	1
Louis Zapfack	1

Bien qu'appartenant à des organisations bien connues dont ils peuvent être aussi les représentants, plusieurs individus sont identifiés dans les articles comme étant des acteurs de l'arène de la REDD au Cameroun. On citera ainsi Cyrie Sendashonga et Guillaume Lescuyer du CIFOR, Emmanuel Bizot alors secrétaire général de la COMIFAC, Michel Takam de l'ADEID, Maurice Tsalefac et Louis Zapfack de l'université de Yaoundé I. Le seul individu ne représentant aucune organisation est Makon Ma Pondi, journaliste au quotidien *Cameroon Tribune*.

On constate de manière frappante la forte présence de Cyrie Sendashonga dans les discussions, les médias l'identifiant à plusieurs reprises comme un acteur essentiel. Elle est d'ailleurs l'auteur du seul article collecté, entièrement consacré à la déforestation évitée, paru dans le quotidien *Cameroon Tribune* en date du 6 Décembre 2007, sous le titre : « Le concept « Déforestation évitée », une formule « gagnant-gagnant » pour l'Afrique centrale et la planète ».

Tableau 9. Instituts de recherche/groupes de réflexion/institutions d'éducation nationaux

Désignation	Fréquence sur 14 articles
IRAD	1
Université de Yaoundé I	2

Ne figurent dans cette catégorie qu'une seule institution d'éducation, l'université de Yaoundé I et l'IRAD, institut de recherche spécialisé dans les questions agricoles. L'université comme acteur est représentée par le professeur Maurice Tsalefac, enseignant à la faculté des sciences.

Bien qu'étant la seule organisation intergouvernementale présentée comme acteur

de la REDD+ au Cameroun, la COMIFAC est largement citée par les articles publiés. Cela traduit la forte implication de cet organisme dans les débats concernant la foresterie et les choix dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques.

Le tableau ci-dessous présente la perception des processus de la REDD+ selon les divers acteurs dans le contexte camerounais. Les acteurs optimistes considèrent que les projets et politiques de la REDD+ produiront des résultats concrets positifs. Les acteurs pessimistes estiment que les projets et politiques de la REDD+ seront un échec. Pour les acteurs neutres, les avantages et les inconvénients des projets et politiques de la REDD+ s'équilibreront. Certains n'émettent aucun avis à propos du devenir de la REDD+ (pas de perspectives).

Tableau 10. Organisations intergouvernementales

Désignation	Fréquence sur 14 articles
COMIFAC	5

Il ressort du Figure 7 que l'optimisme au sujet du processus REDD+ est allé croissant entre 2007 et 2009, soit un total huit articles. En 2009, cinq articles sont optimistes quant à l'avenir du processus de la

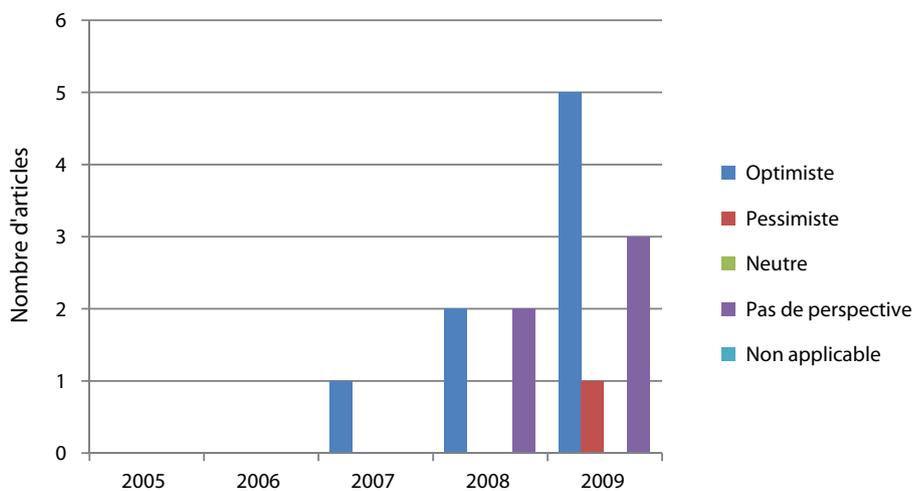


Figure 7. Evolution de la perception de l'issue future de la REDD+

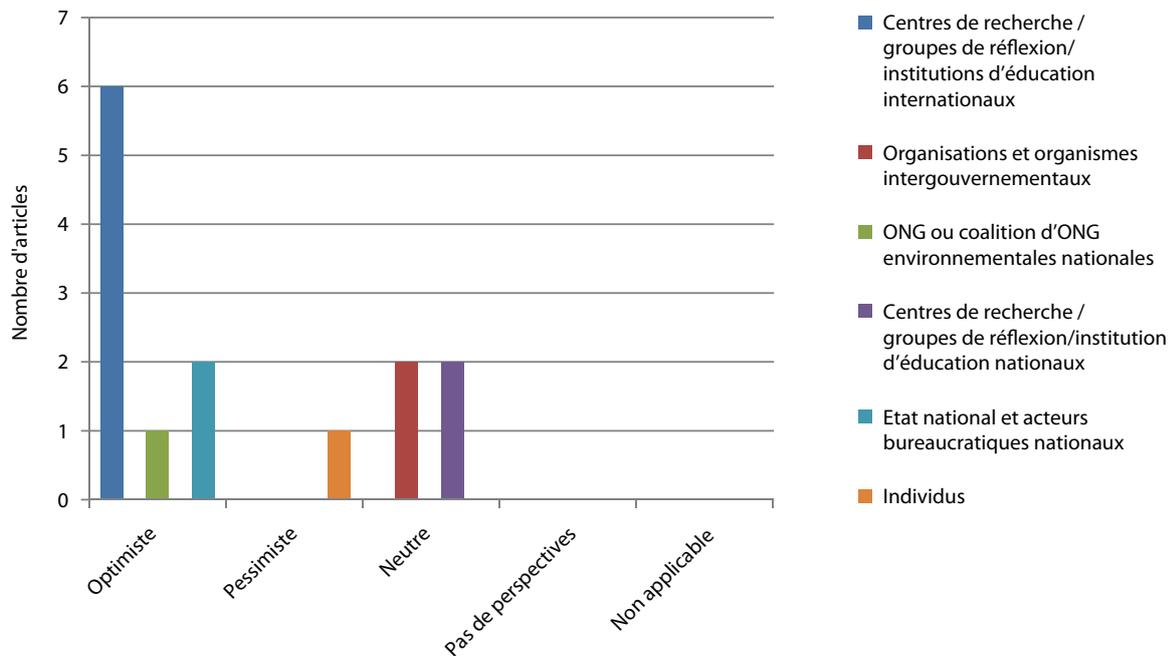


Figure 8. Positions des différentes catégories d'acteurs sur le devenir de la REDD+

REDD+. Mais, une minorité d'un article n'y croit pas et estime qu'il n'y a pas lieu d'envisager de projets liés à ce mécanisme. Un tiers des acteurs, 35,7 %, ne fait pas de prévisions sur le futur de la REDD+ au Cameroun et ces derniers se posent en simples observateurs des faits liés au processus en discussion.

Une observation globale de l'appréhension du devenir de la REDD+ par les acteurs présents dans les articles donne le Figure 8 suivant sur la période de l'étude.

Ce Figure 8 montre que dans six articles, les centres internationaux de recherche expriment très majoritairement leur optimisme quant à la capacité du processus de la REDD+ à produire des résultats significatifs dans le contexte camerounais. L'Etat et les acteurs de la bureaucratie au niveau national, ainsi que les ONG du pays, expriment une opinion similaire. La réserve émise par les centres nationaux de recherche qui n'envisagent aucune perspective attire autant l'attention que le pessimisme de l'auteur du *Cameroon tribune*, Makon Ma Pondi, qui estime que les Etats africains doivent rechercher des « solutions endogènes » au problème du changement climatique, au lieu de soupirer après un « ... hypothétique fonds Redd ou Clim Dev africa... ».

Les perceptions du devenir de la REDD+ dans le contexte camerounais peuvent être observés en tenant en compte des thèmes principaux des articles (voir la Figure 9).

Il ressort de ce Figure 9 que d'après quatre des articles collectés, la REDD+ sera un succès sur le plan des questions écologiques et celui des politiques et des processus politiques. Deux des articles à thème écologique partagent cette opinion pour ce qui est de l'impact environnemental du processus de la REDD+. Cependant, une des deux publications relatives aux questions d'économie et de marché est pessimiste, alors que l'autre évite de se prononcer. On peut noter que des articles ne donnant pas de perspectives sur l'avenir de la REDD+ dans le contexte camerounais se retrouvent dans toutes les catégories de thèmes abordés.

L'efficacité et l'équité sont les principales préoccupations des articles et chacun de ces critères est évoqué dans quatre des articles publiés sur le sujet de la REDD+. L'efficacité est abordée dans seulement une publication, tandis que la même proportion porte sur un débat autre que les 3E+ correspondant à la portion non applicable du tableau.

Au sujet de l'équité, le débat porte sur la question de l'équilibre dans les échanges entre les pays du Nord et ceux du Sud. Les premiers sont considérés comme les auteurs de la pollution tandis que les africains, notamment ceux du bassin du Congo, sont aujourd'hui dans « une posture enviable » qui fait désormais d'eux des partenaires nécessaires de la lutte contre le changement climatique. De l'avis des auteurs, il ne faut pas que les pays africains prêtent le flanc à

un marché de dupes. Car il ne serait pas acceptable que les Africains paient pour des fautes commises par d'autres, même si malgré tout les différents acteurs impliqués dans ce nouveau « deal » se battent tous pour sauver le bateau commun dans lequel ils se trouvent : la planète terre. Mieux, le processus REDD+ est présenté comme une justice naturelle qui vient mettre les pays en développement ayant la forêt en partage en position de force sur une question d'envergure internationale face aux pays développés qui doivent désormais bien négocier.

A l'observation par année des critères 3E+ dans les articles, on constate que durant l'année 2007, seule l'efficacité était prise en compte, dans le seul article publié sur l'année, les discussions s'intéressant à la capacité du processus à réduire les émissions et à

améliorer les stocks de carbone. L'évolution des débats dans l'année 2008 a vu s'ajouter les questions d'équité. On note qu'une des publications de 2008 porte sur l'efficacité, deux sur l'équité et la dernière sur un autre sujet que les 3E+. En 2009 cependant, tous les critères, efficacité, efficience et équité sont présents. Ainsi, quatre articles publiés cette année-là, portent sur l'efficacité, un sur l'efficience et quatre sur l'équité.

Les centres de recherche internationaux s'intéressent à la fois à l'efficacité (3 articles), à l'efficience (1 article), à l'équité (1 article) et à d'autres questions liées à la REDD+ (1 article). La COMIFAC, seule organisation intergouvernementale identifiée, consacre ses deux interventions à l'équité dans le processus en discussion, ce qui représente deux articles sur l'ensemble des articles publiés dans les

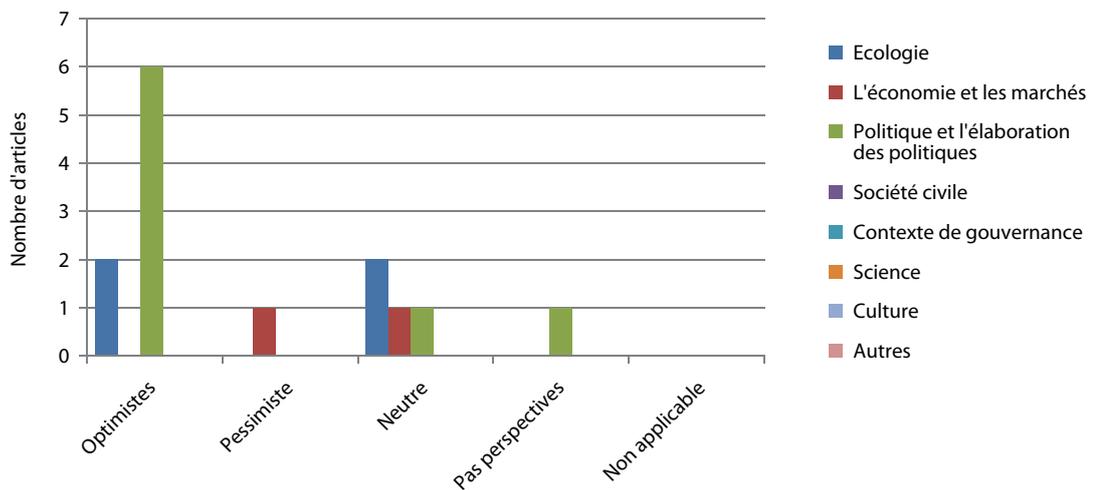


Figure 9. Devenir de la REDD+ en fonction des grands thèmes discutés dans les médias

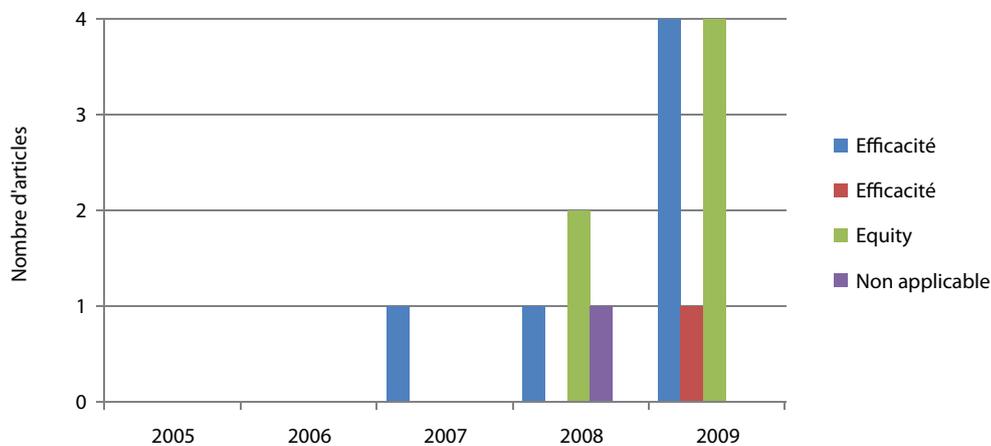


Figure 10. Considération des 3E+ par les articles

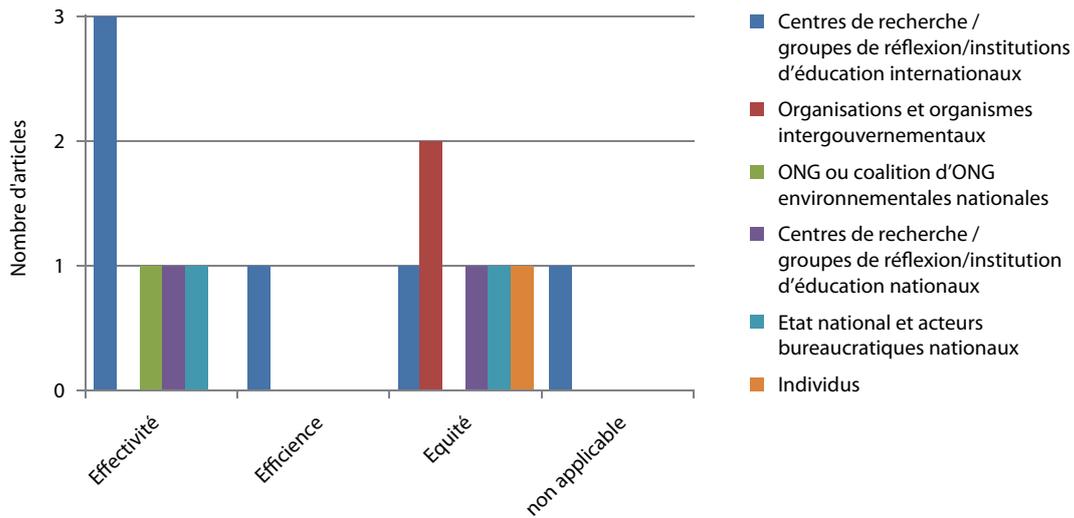


Figure 11. La perception des 3E+ par catégorie d'acteurs

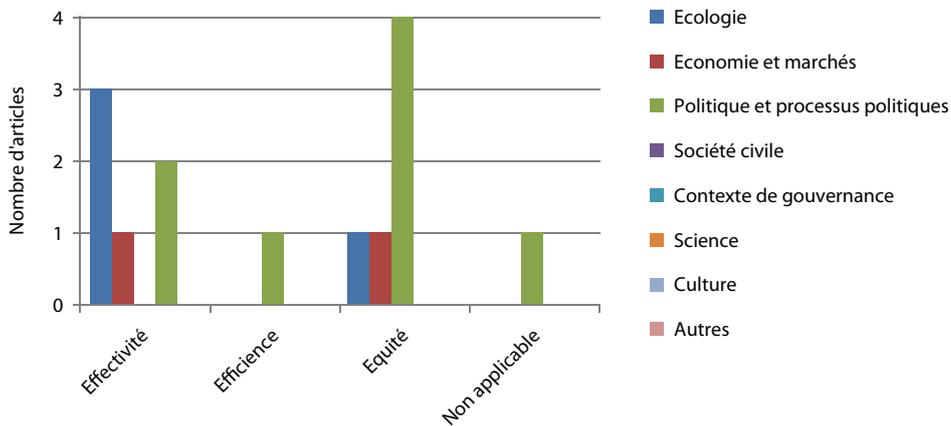


Figure 12. Prise en compte des 3E+ selon les thèmes abordés

média camerounais. L'Etat national se concentre sur l'efficacité et l'équité, paraissant ainsi ignorer totalement la question de l'efficience, tendance que l'on constate également pour les centres de recherche nationaux. De façon globale, on peut noter que la question de l'efficience ne semble pas faire l'objet de discussions par les acteurs nationaux, ces derniers se préoccupant essentiellement de la capacité du processus à réaliser les réductions attendues, et à de prise en compte des questions d'équité. Ainsi, le coût de la réalisation du processus ne semble pas encore être la principale préoccupation des acteurs nationaux, puisqu'ils semblent accorder une plus

grande importance à la protection de l'environnement et à la défense de leurs intérêts face aux partenaires du développement impliqués dans la mise en place du processus.

Trois articles traitant des aspects écologiques se concentrent sur l'efficacité, le dernier d'entre eux portant sur les questions d'équité. Quatre des articles portant sur les politiques et processus politiques s'intéressent davantage aux questions d'équité, et deux d'entre eux sont consacrés à l'efficacité, et seuls un article publié sur les questions de politiques et processus politiques aborde la question de l'efficience.

4. Discussion

Compte tenu du nombre très ténus d'articles collectés sur le sujet et de journalistes interviewés, l'échantillon pourrait ne pas être représentatif des opinions des acteurs impliqués dans le processus REDD+ au Cameroun. Car il apparaît que les publications sur le sujet plus vaste de la forêt et du changement climatique sont plus nombreuses et que la méthodologie employée (contrainte par l'obligation de comparabilité) pourrait avoir eu une incidence sur la quantité des articles collectés sur le sujet.

Ainsi, les articles publiés sur le sujet de la forêt et du changement climatique, qui ne comportaient aucun des mots clés n'ont pas été pris en compte.

Néanmoins, n'obtenir que 14 articles sur cinq ans est révélateur de la faiblesse du traitement des questions de déforestation évitée dans la presse locale. Bien que le pays soit dépendant des ressources naturelles comme le bois, le débat public semble porté vers la politique, le sport, la culture, etc... Les aspects de gouvernance occupent une place importante dans le débat national, sous les termes de « lutte contre la corruption », et plusieurs secteurs sont parfois regardés sous ce prisme.

Après avoir analysé les discours médiatiques sur le sujet de la déforestation évitée à l'aune de l'expérience camerounaise, il nous semble nécessaire de revenir sur un ensemble de points, qui suscitent des interrogations ou qui nécessitent des précisions.

4.1 Les publications à l'épreuve des 3E+

Après avoir étudié les publications collectées sur la période de l'étude (décembre 2005 à décembre 2009), il convient de passer les résultats au crible des critères des 3E+, afin d'évaluer les considérations des acteurs de l'arène du processus de la REDD+ au Cameroun. Ces critères sont utilisés dans le contexte du débat sur le climat pour évaluer les options proposées ainsi que leurs résultats attendus (Stern 2008). Dans le contexte de la REDD+, ils ont été adaptés en vue d'évaluer non seulement les options proposées, mais également les résultats déjà obtenus (Angelsen et Wertz-Kanounnikoff 2009 ; Jagger *et al.* 2009).

Nous examinerons par conséquent la REDD+ dans le discours médiatique camerounais :

- les facteurs qui favoriseront une réduction réelle des émissions (effectivité ou efficacité) ;
- la recherche des fonds destinés à la mise en place du processus et leur capacité à couvrir les exigences financières afférentes (efficacité) ;
- et enfin la place du respect des responsabilités en matière de lutte contre le changement climatique par la répartition équitable des différents coûts et bénéfices (équité).

Au surplus, nous nous intéresserons au silence qui caractérise la question des co-bénéfices attachés au processus de la REDD+ dans les discussions des articles collectés.

4.1.1 Efficacité : La pertinence des moyens de réduction des émissions

« Fermez les yeux. Imaginez le monde sans forêt, transformé en un vaste, ardent et impitoyable désert. Ou alors assailli par les flots d'une mer en furie, et d'océans déchaînés. Avec, comme principale victime de cette catastrophe, l'Homme »

Après cet exercice recommandé par Emmanuel Etouke Ebouele dans sa publication du *Cameroon Tribune* du 11 novembre 2009, comment ne pas se poser des questions quant à la réalisation d'une REDD+ effective. Mythe ou réalité, d'aujourd'hui ou de demain, la question suscite désormais l'intérêt de tous et donne à réfléchir.

Six articles de ceux retenus soulèvent la question de l'efficacité. Ces articles tentent de répondre à la question de savoir si le mécanisme mis en place réussira à atteindre les objectifs fixés en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de renforcement des absorptions. La question de l'efficacité dans le processus de la REDD+ part du postulat que les arbres ont un fort potentiel d'atténuation des changements climatiques. Guillaume

Lescuyer déclare à ce sujet dans un article publié dans *Le Messenger* le 23 avril 2008 :

« L'arbre en grandissant stocke du carbone qui est diminué dans l'atmosphère. En le coupant, l'essentiel du bois va pourrir et par conséquent relâcher le carbone... »

Les divers discours tenus dans les publications retenues se contentent de donner les statistiques classiques des émissions réalisées avant les processus de la REDD+ (20 à 25 % des émissions mondiales de carbone), des taux de déforestation (13 millions d'hectares de forêts perdues par an dont 1,49 en Afrique centrale, soit 0,42 % dans le bassin du Congo), et d'exprimer le souhait que le processus se traduise dans les faits par une réduction des effets négatifs des changements climatiques.

D'après Cyrie Sendashonga dans une publication de *Cameroon Tribune* du 6 Décembre 2007 :

« l'élément nouveau qu'introduirait le mécanisme REDD dans la gestion durable des forêts serait de donner la possibilité à un pays de faire le choix d'arrêter ou de réduire considérablement l'exploitation forestière, au profit du stockage de carbone, pour autant que le manque à gagner soit justement compensé par les financements que ce pays recevrait pour avoir mis à la disposition de toute l'humanité un « puits » de carbone pour atténuer les changements climatiques »

Les articles étudiés mettent en avant la nécessité de passer par la lutte contre l'exploitation illégale pour éviter que ne se créent des écarts non maîtrisés entre les attentes et les réalisations en termes de réduction des émissions. Toutefois, comme la REDD+ n'est encore qu'à un niveau de formulation des politiques sans mise en œuvre formelle, il est difficile dans le contexte camerounais de procéder à des comparaisons pour évaluer actuellement la réalisation de réductions concrètes d'émissions. En effet, les rares projets existants en sont encore à leurs phases expérimentales et aucune publication ne s'y rapporte directement.

4.1.2 Efficience : La recherche des moyens de financement de la réduction des émissions

L'efficience dans le cadre de la REDD+ mesure si les réductions réalisées le seront à moindre coût. Une seule publication s'y rapporte dans les articles de l'étude et exprime l'avis qu'il ne faut pas investir dans des scénarios qui représentent une augmentation significative des coûts et/ou des risques (Brown *et al.* 2008).

La coordonatrice du CIFOR, Cyrie Sendashonga affirme à ce sujet que :

« ...économiquement parlant, le pays concerné (par la REDD+) ne perd rien à condition que l'évaluation de son stock de carbone et de tout le manque à gagner soit faite à sa juste valeur. »

Autrement dit, si les évaluations sont bien réalisées, il sera possible à terme d'espérer que les dépenses affectées à la mise en place et à la mise en œuvre du processus dans le pays le soient au coût le plus bas pour un résultat maximum.

Ni les coûts de démarrage des projets de la REDD+, ni ceux relatifs à son fonctionnement, ni encore ceux destinés aux propriétaires terriens et autres ne sont déjà concrètement évalués. Il devient dès lors difficile d'en parler. On peut alors comprendre le silence sur les questions de coûts qui ne sont évoqués que dans le souhait de leur additionnalité. La question ne semble pas être la priorité des discussions et n'apparaît qu'une seule fois dans les articles collectés. Pourtant, on sait qu'un débat a eu lieu à la COMIFAC sur la question des fonds de mise en place du processus de la REDD+ dans les pays du bassin du Congo. De même, les interrogations relatives au dédommagement à apporter aux propriétaires d'espaces au couvert forestier n'apparaissent pas, alors que la préoccupation est récurrente dans les rencontres organisées au sujet de la REDD+ dans le pays.

4.1.3 Équité : Le financement du processus de la REDD+ dans le respect de la dignité des pays et peuples du Bassin du Congo

Six articles portent sur les questions d'équité et le sujet revient quatre fois en tant que préoccupation de deuxième niveau dans les articles. Il suscite donc beaucoup d'intérêt. La notion d'équité dans le cadre

de cette étude renvoie à la répartition des fonds issus du mécanisme et de l'implication des populations locales et autochtones dans le processus de décision en matière de REDD+. Les débats médiatiques sont orientés vers la répartition équitable des revenus issus du processus. Les discours médiatiques sur les mécanismes de la REDD+ au Cameroun portent la réminiscence du déséquilibre des rapports Nord/Sud. D'après Louis Zapfack de l'université de Yaoundé I, l'Afrique devait insister à Copenhague pour que « le financement du projet Réduire les émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD) soit substantiel ». Quant à Cyrie Sendashonga, elle souligne le fait que le succès du processus de la REDD+ dépendra de sa capacité à assurer l'équité. Elle dit en effet :

« C'est avant tout une question d'équité et je pense que les pays en développement, y compris l'Afrique, sont maintenant bien conscients de leur place et de leur poids dans ces négociations ».

Il existe des inquiétudes constantes au sujet de la répartition équilibrée des parts dans la facture à payer. Les financements doivent être conséquents et ne doivent pas traduire une position dominante des pays développés face à un Cameroun faible. L'équité signifie la justice dans les relations entre pays pollueurs et pays africains disposant de forêts à préserver.

D'après le Professeur Maurice Tsalefac de l'université de Yaoundé I, il ne faut pas oublier que :

« ...dans le même temps, c'est l'Afrique qui pollue le moins, qui semble avoir le remède pour juguler les effets du changement climatique »

La discussion de la répartition des revenus au niveau local ne semble pas encore faire l'objet de débats spécifiques, compte tenu du caractère encore trop jeune du sujet et de l'inexistence de fonds à partager ; cependant, des inquiétudes sont déjà soulevées à ce sujet. Cyrie Sendashonga affirme notamment que

« ...les groupes les plus vulnérables suite au réchauffement climatique sont les femmes rurales : les communautés riveraines des forêts, y compris les peuples dits autochtones qui vivent dans la forêt et de la forêt, qui ne bénéficient pas équitablement des retombées économiques de l'exploitation

forestière ou qui risqueraient d'être encore plus marginalisées par les élites quand les paiements sous le système REDD et/ou pour autres services environnementaux seront mis en place ».⁷

La proposition évoquée est que les mécanismes de redistribution des revenus forestiers entre les divers échelons (Etat central, administration locale, communautés locales) servent de base pour élaborer une nouvelle formule qui tiendrait compte du nouveau contexte et des leçons apprises.

4.1.4 Co-bénéfices : Comprendre l'absence de débat sur les questions de développement, droits humains et de biodiversité

Les co-bénéfices représentent l'au-delà de l'affaire REDD+. Comme, entre 2000 et 2007, le taux de croissance réel du PIB dans le secteur de la foresterie au Cameroun est passé de 4,54 à 26,88 %, donc à un taux cinq fois plus élevé, on peut difficilement comprendre que les questions de développement, de réduction de la pauvreté, de protection de la biodiversité, des droits humains et de gouvernance ne soient pas ouvertement à l'ordre du jour lorsqu'on parle d'impliquer les forêts dans la lutte contre les changements climatiques.

S'agissant de la réduction de la pauvreté, il ressort des séminaires et autres articles publiés sur les questions de forêts que les espoirs sont mis dans la capacité de la forêt à générer des revenus supplémentaires par une exploitation accrue et par la valorisation des produits forestiers non ligneux (PFLN). Les fonds issus du marché du carbone ou de tous les paiements pour services environnementaux pourraient notamment être mis au service du renforcement des capacités des populations et du transfert de technologies de nature à favoriser un développement socio économique considéré comme une juste contrepartie de l'arrêt de la déforestation. Une question essentielle est posée à ce sujet par le professeur Maurice Tsalefac dans une publication faite dans le *Cameroon Tribune* le 18 décembre 2009 :

« La forêt produit la plupart des moyens de subsistance de nos populations. Le problème est de savoir ce qu'il va advenir de ces populations si

⁷ Extrait de l'article publié dans *Le Messager* numéro 2996 du vendredi 4 décembre 2009.

on leur demande de ne plus entrer dans la forêt. Qu'est ce qu'on leur propose en contrepartie ?... ça veut dire que si l'on empêche les populations forestières d'entrer dans la forêt pour chercher le bois, il faut qu'en retour on leur propose autre chose pour survivre »

L'auteur continue dans les termes suivants :

« Et cet autre chose viendrait des fonds REDD. Il faut aussi faire des foyers améliorés ou fabriquer des panneaux solaires. Nous n'avons pas toujours la technologie qu'il faut. Il est question de dédommager les intellectuels et ingénieurs du Nord qui doivent pouvoir jouir du fruit de leurs recherches. Le fonds de transfert de technologie devrait donc servir à les contenter »

La protection de la biodiversité n'est évoquée dans les articles que comme la conséquence de la conservation et de la préservation de l'écosystème forestier, et apparaît donc comme une question accessoire. La question des droits humains n'est pas expressément évoquée, mais une allusion est faite par Cyrie Sendashonga aux questions de gestion des conflits fonciers à venir dans le processus afin de donner l'opportunité aux individus et communautés forestières de continuer à bénéficier de leur droit au développement, malgré le choix fait par le pays de conserver les écosystèmes forestiers. Rien de plus normal, l'exploitation du bois a pris une place de choix dans l'économie camerounaise et fournit près de 6 % de ses recettes annuelles. A cela viennent s'ajouter les effets de la gestion décentralisée des ressources forestières au Cameroun, réparties entre l'Etat (50 %), les communes locales (40 %) et les populations riveraines (10 %). Une des questions que devraient se poser les divers acteurs du processus est celle de savoir si le processus sera à même de compenser les manques à gagner et de générer des activités de reconversion pour les populations, privées de la possibilité d'exploiter les forêts.

4.2 L'illustre absence des acteurs étatiques dans les débats médiatiques sur la REDD+ : option stratégique ou méconnaissance du processus ?

Une des observations fortes à la lecture des articles collectés est que les acteurs étatiques sont peu ou presque pas présents dans les débats au sujet de la

déforestation évitée au niveau des médias. Ils n'y sont identifiés qu'en tant qu'acteur de l'arène de la REDD+ dans le pays. Cette situation s'explique peut-être par les limites imposées par la méthodologie de recherche, mais également par la non appropriation du processus et par la faiblesse des discussions parmi cette catégorie d'acteurs. La question de la déforestation évitée a une double facette. Elle implique d'une part la forêt et d'autre part le changement climatique. Et dans l'organisation du gouvernement camerounais, le ministère de l'Environnement et de la Protection de la nature est en charge des questions de protection de l'environnement, tandis que le ministère des Forêts et de la Faune s'occupe de toutes les préoccupations relatives à la gestion des forêts. Cette répartition rend difficile la coordination des processus tels que la REDD+, qui nécessite au minimum l'intervention de ces deux départements ministériels.

On peut également s'interroger sur l'absence d'autres départements ministériels, comme ceux des finances, du budget, de l'agriculture, des mines. (Sonwa 2008) En effet, une meilleure coordination interministérielle peut accroître l'efficacité des mesures et multiplier les chances de succès du processus dans un contexte de forte sectorisation du gouvernement camerounais. Elle pourrait aussi favoriser les discussions et donner le droit à la parole à ceux qui s'abstiennent, compte tenu de leur non implication formelle dans les négociations liées au processus.

Le ministère en charge de la protection de la nature semble prendre le pas sur celui en charge des forêts. On peut le comprendre, car le processus de la REDD+ reste encore compris comme une conséquence de la protection de la nature et de la lutte contre le changement climatique, et les Camerounais ne réalisent pas encore de façon précise le lien qui existe entre le processus de la REDD+ et la déforestation. Ce constat soulève encore une fois la question de la coordination de la REDD+ au Cameroun. L'absence de coordination laisse un vide quant à savoir lequel des deux départements ministériels doit prendre les devants de la scène pour faire avancer le processus. Enfin, lorsqu'ils sont mentionnés dans les articles, les acteurs étatiques ne le sont la plupart du temps qu'en tant que source d'information et acteurs, mais jamais comme auteurs d'un discours spécifique.

Dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques au Cameroun, les parlementaires

disposent également d'un cadre formel de discussion appelé Réseau des Parlementaires (REPAR), rattaché à un ensemble plus grand à l'échelle africaine. L'absence de ce réseau dans les débats au niveau médiatique en ce qui concerne la REDD+ témoigne également de ce que le débat, bien qu'élitiste, ne bénéficie pas encore d'une position commune chez cette catégorie d'acteurs étatiques. Or, ceux-ci sont un des maillons essentiels en matière de politiques, puisqu'ils ont la charge de voter les lois proposées par le gouvernement ou qu'ils proposent eux-mêmes.

4.3 Vers une approche ciblée de l'analyse des médias dans les pays d'Afrique centrale : les analyses de discours à venir

4.3.1 La REDD+ dans les médias au Cameroun : absence d'adversaires ou absence de débat ?

On se serait attendu à un large débat sur les questions liées à la réduction des émissions par le processus de la lutte contre la déforestation. Mais ce n'est pas le cas.

La faiblesse du débat dans les articles des journaux peut avoir pour cause la nouveauté du processus de la REDD+. Les experts des organisations et instituts de recherche font partie de l'élite et sont les seuls à disposer pour l'instant du savoir et du savoir-faire en la matière, et ce sont eux qui orientent encore les débats. Il est bien difficile en effet de trouver des contre-arguments à un sujet qu'on ne maîtrise pas. Il est facile dès lors de comprendre et l'absence d'adversaires dans les déclarations portant sur les mécanismes de la REDD+. Le contenu des articles se limite, pour la plupart, à présenter l'événement et les processus de la REDD+ uniquement sur le plan de leurs causes et de leurs conséquences, et plus rarement dans une perspective de remise en cause, de critique ou de propositions de solutions ou d'options autres, que celles qui sont discutées actuellement sur la scène nationale et internationale.

La nouveauté du sujet explique également que les sources d'informations sur les processus de la REDD+ citées par les médias sont essentiellement

des personnes physiques ou morales impliquées dans les processus de développement des stratégies de mise en place et d'implémentation du mécanisme à toutes les échelles. Ces personnes sont considérées par les auteurs des discours médiatiques comme des organismes et des personnes expertes sur les questions du changement climatique et de la déforestation. Les textes cités en référence sont le Protocole de Kyoto, le Plan d'action de Bali (qui présente les cinq étapes pratiques pour le succès de la lutte contre les changements climatiques) et la conférence de Rio.

4.3.2 La nécessité de mener des recherches approfondies sur le discours relatif à la forêt et aux changements climatiques au Cameroun

Si l'on ne se restreint pas à la déforestation évitée, la discussion sur les forêts et sur les changements climatiques est présente, abondante et pertinente dans la presse camerounaise. Une revue de cette dernière révèle que les auteurs se préoccupent des questions non moins importantes que sont la lutte contre la désertification, le reboisement, la lutte contre la déforestation et l'exploitation illégale des forêts.

Ainsi donc, le discours issu des médias au Cameroun reste encore un sous-ensemble de large thématique de la lutte contre les changements climatiques. Une étude de cette thématique plus large pourrait permettre de comprendre la faiblesse du débat sur les processus de la REDD+ au Cameroun.

4.3.3 L'intérêt d'une analyse des discussions sur la grande thématique forêt et changements climatiques au Cameroun

Une étude parallèle sur les discours des acteurs camerounais dans les autres domaines de la foresterie et des changements climatiques permettrait de répondre à plusieurs questions : l'absence de discussion réelle sur les processus de la REDD+ n'est-elle pas simplement une conséquence de l'absence de maîtrise du sujet, signifie-t-elle qu'il existe un désaveu du concept de la REDD+ au Cameroun ou est-elle le reflet des craintes de répressions politiques, qui restent omniprésentes en dépit de la liberté de la presse clamée dans le discours officiel au Cameroun ?

Conclusion

Au terme de cette analyse du discours médiatique sur le sujet des processus de la REDD+ dans le contexte camerounais, les résultats sont marqués par le nombre réduit des articles (14) trouvés sur la période de l'analyse (décembre 2005 à décembre 2009). De zéro articles en 2005 et 2006, leur nombre s'est accru à l'approche de la conférence des parties à Copenhague en décembre 2009. On compte un article publié en 2007, quatre en 2008 et neuf en 2009. Ceci témoigne de l'intérêt croissant qui a animé la communauté des acteurs des questions forestières, tant les attentes liées à la Conférence ont mobilisé la communauté internationale. Bien que signés par des journalistes pour la plupart, on peut observer à la lecture du contenu des articles collectés que les véritables auteurs des discours se trouvent ailleurs dans les organisations internationales et plus largement, de la société civile. Ainsi, les thèmes les plus abordés sont liés aux politiques et à leur processus d'élaboration, à l'écologie dans les processus de la REDD+, et aux

questions d'économie et de marchés. Il ressort de ces informations que les acteurs impliqués dans les négociations sur le processus de la REDD+ sont supranationaux et étatiques et que le débat est encore situé à l'échelle internationale. Si l'intérêt est davantage tourné vers l'efficacité et vers l'équité, considérée par certains comme le point critique dans les systèmes REDD+, on peut noter une faible préoccupation par les questions d'efficience, que peut justifier la nouveauté de la question. C'est avec une certaine perplexité, que l'on relèvera un silence sur la question, pourtant débattue dans d'autres contextes, des co-bénéfices liés au processus de la REDD+.

Ainsi, en dehors des efforts à consentir pour réaliser des réductions « effectives », il faut s'assurer que les coûts, bien qu'encore inconnus, soient « efficaces » et que les responsabilités et les revenus soient répartis de façon « équitable » entre les parties prenantes au processus.

Références

- Angelsen, A. (éd.) 2009 Moving ahead with REDD: issues, options and implications, CIFOR, Bogor, Indonésie.
- Angelsen, A., avec Brockhaus, M., Kanninen, M., Sills, E., Sunderlin, W.D. et Wertz-Kanounnikoff, S. (éds.) 2009 Realising REDD+: national strategy and policy options. CIFOR, Bogor, Indonésie.
- Angelsen, A. et Wertz-Kanounnikoff S. 2009 What are key design issues for REDD and the criteria for assessing options. *Dans* : Angelsen, A. (éd.) Moving ahead with REDD: issues, options and implications, p. 11-22. CIFOR, Bogor, Indonésie.
- Baker et McKenzie 2009 Background analysis of REDD regulatory frameworks, Covington and Burling LLP. <http://www.terrestrialcarbon.org/site/DefaultSite/filesystem/documents/TCG-2009-Background-Analysis-of-REDD-Regulatory-Frameworks.pdf> (12 mai 2010).
- Brown, D., Seymour, F. et Peskett, L. 2009 How do we achieve REDD co-benefits and avoid doing harm? *Dans* : Angelsen, A. (éd.) Moving ahead with REDD: issues, options and implications, p. 107-118 CIFOR, Bogor, Indonésie.
- CIFOR 2009 La forêt et au-delà. CIFOR, Bogor, Indonésie. <http://www.cifor.cgiar.org/fileadmin/templatesnew/res/documents/brochures/CIFORBrochure2009-F.pdf> (29 février 2010).
- Gouvernement du Cameroun 1994 Loi N° 94-01 du 20 Janvier 1994 portant régime des forêts de la faune et de la pêche.
- Jagger, P., Stibniati, A., Subhrendu, K.P., Sills E. et Sunderlin, W.D. 2009 Learning while doing: evaluating impacts of REDD+ projects. *Dans* : Angelsen, A., with Brockhaus, M., Kanninen, M., Sills, E., Sunderlin, W.D. and Wertz-Kanounnikoff, S. (eds) Realising REDD+: national strategy and policy options, p. 281-292. CIFOR, Bogor, Indonésie.
- Karsenty, A., Guéneau, S., Capistrano, D., Peyron, J.L., Singer, B. et Pottinger, A. 2008 Special issue: REDD and the evolution of an international forest regime. *International Forestry Review* 10(3) : 8-9.
- Le Coz, C. 2008 Classement mondial de la liberté de la presse 2008 dans le monde de l'après-11 septembre, seule la paix protège les libertés. Reporters sans frontières <http://www.nawaat.org/portail/2008/10/22/classement-mondial-de-la-liberte-de-la-presse-2008-dans-le-monde-de-l%E2%80%99apres-11-septembre-seule-la-paix-protège-les-libertes/> (25 March 2010).
- Metellus J. 2009 Echec de Copenhague: impasse du capitalisme. *La Riposte*, 21 décembre, <http://marxiste.qc.ca/theorie/environnement/151-echec-de-copenhague-impasse-du-capitalisme> (3 February 2011).
- Olry-Louis, I. 2007 S. Moirand: Les discours de la presse quotidienne : observer, analyser, comprendre. *L'orientation scolaire et professionnelle* 36(4) <http://osp.revues.org/index1572.html> (25 mars 2010).
- Paquot, E. et Abega, S.C. 2000 Media status report: Cameroon. Research and Technical Exchange Group <http://www.gret.org/parma/uk2/ressource/edm/pdf/cameroun.pdf>.
- Phelps, J., Guerrero, M.C., Dalabajan, D., Young, B. Webb, E. et Dassie, R. 2004 La presse en crise. <http://www.africultures.com/php/index.php?nav=article&no=3532> (25 mars 2010).
- Sonwa, D. et Minang, P. 2008 REDD+ realities in Cameroon. *Dans* : Angelsen, A., with Brockhaus, M., Kanninen, M., Sills, E., Sunderlin, W.D. and Wertz-Kanounnikoff, S. (eds) 2009 Realising REDD+: national strategy and policy options, p. 36-37. CIFOR, Bogor, Indonésie.
- De Wasseige, C., Devers, D., de Marcken, P., Eba'a Atyi, R., Nasi, R. et Mayaux, P. (éds.) 2008 Les forêts du bassin du Congo: état des forêts. Office des publications de l'Union européenne. doi: 10.2788 /32456. http://publications.europa.eu/index_en.htm (3 février 2011).
- Wete, F.N. (no date) Francophone Africa South of the Sahara. <http://www.uta.fi/textbooks/franco.html> (14 mars 2010).

L'Étude comparative Globale sur la REDD+ est une étude pluri-annuelle qui vise à informer les décideurs politiques, les praticiens et les bailleurs de fonds de ce qui est fait dans le cadre de la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts et de l'amélioration des stocks de carbone dans les pays en développement. La GCS-REDD+ est soutenue par l'Agence norvégienne pour le développement et la coopération, l'Agence australienne pour le développement international, le Ministère britannique pour le développement international, la Commission européenne, le Ministère finlandais pour le développement de la coopération internationale, la Fondation David et Lucile Packard, le Programme sur les forêts, l'Agence américaine pour le développement international et le Service forêt du ministère américain de l'agriculture.

www.cifor.cgiar.org

www.ForestsClimateChange.org



Centre de recherche forestière internationale

CIFOR défend le bien-être humain, la conservation de l'environnement et l'équité en menant une recherche pour éclairer les politiques et les pratiques qui affectent les forêts dans les pays en développement. CIFOR est l'un des 15 centres au sein du Groupe consultatif sur la recherche agricole internationale (CGIAR). Le siège du CIFOR est situé à Bogor, en Indonésie. CIFOR a également des bureaux en Asie, en Afrique et en Amérique du Sud.

